

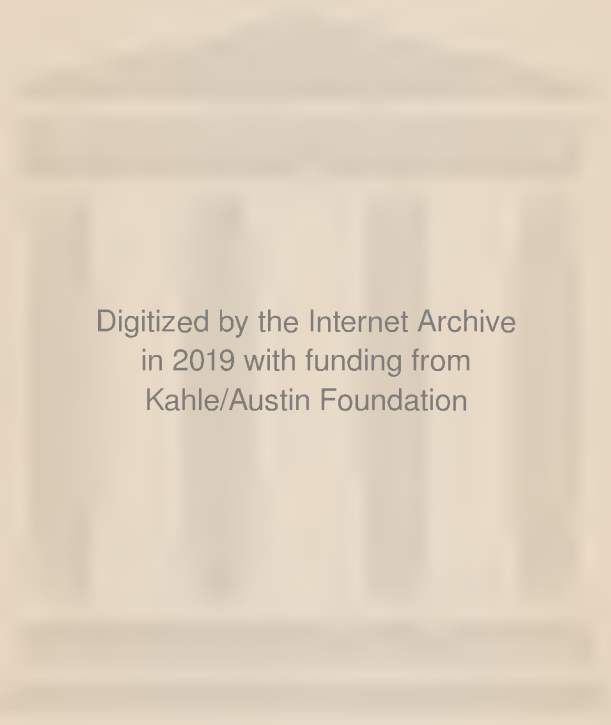
NUNC COGNOSCO EX PARTE



TRENT UNIVERSITY
LIBRARY

PRESENTED BY

Shell Canada Limited



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Kahle/Austin Foundation

Makers of Canadian Literature
ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

LIBRARY EDITION

Makers of Canadian Literature

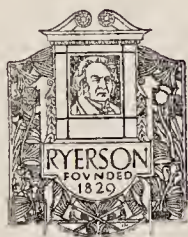
Lorne Albert Pierce
Editor

Victor Morin
Associate Editor
French Section

Dedicated to the writers of
Canada - past and present -
the real Master-builders and
Interpreters of our great
Dominion - in the hope that
our People, equal heirs in
the rich inheritance, may learn
to know them intimately; and
knowing them love them; and
loving follow

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

by
LOUVIGNY DE MONTIGNY



TORONTO
THE RYERSON PRESS

PS 8414 . E 6278

COPYRIGHT IN ALL COUNTRIES
SUBSCRIBING TO THE BERNE CONVENTION

TABLE DES MATIÈRES

Biographie	1
Anthologie	21
Critique	61
Bibliographie	119
Index	126

171439

à M^{tre} Edgar CHEVRIER
député d'Ottawa à la Chambre des Communes

En témoignage de gratitude
pour la science et le dévouement qu'il a mis
au service des auteurs canadiens

L. de M.

PRÉSENTATION



A MAJESTÉ la Langue Française n'a pas de paladin plus galant que Louvigny de Montigny, directeur des services de traduction au Sénat canadien, représentant de la Société des Gens de Lettres, de celle des Auteurs dramatiques de France, et de plusieurs autres associations littéraires, anglaises et françaises, membre du bureau d'administration de l'Association des Auteurs canadiens, officier d'Académie, officier de l'Instruction publique et récemment créé Chevalier de la Légion d'honneur pour services rendus à la cause des auteurs au Canada.

Disciple averti de toutes les nouveautés dont s'enrichit notre langue, il se lance à la découverte de nos vieilles locutions, restées bien françaises malgré la rouille qui en ternit parfois l'éclat; il les dégage de leur gangue et nous les présente, suivant les besoins du récit, en les sertissant toujours avec un art

PRÉSENTATION

qui séduit. A nos cousins de France il produit l'effet d'un héritier de quelque château de province, qui leur servirait du vin découvert après trois siècles d'oubli derrière les fagots de sa cave; à nous, c'est l'arome pétillant du cidre de Normandie qu'il verse dans nos verres, et nous lui savons un gré infini de nous en griser.

Profondément épris du sol, de Montigny court à sa ferme de Blue Sea Lake sitôt terminée la session d'Ottawa. Il y fait du défrichement, ouvre des routes, élève des moutons, se fait confectionner avec leur laine des habits qui lui coûtent le prix qu'une jolie femme met pour ses chapeaux. . . . N'importe, il vit heureux près de la grande nature, et, le soir venu, il fait une course à Paris, en compagnie du dernier auteur édité sur les grands boulevards. Il fréquente en effet chez la plupart des écrivains modernes dont il s'assimile les tournures et les expressions au point qu'à le lire et à l'entendre on le prendrait pour un habitué du *Boul' Mich'*! Propagandiste, il s'emploie à faire aimer, à perfectionner le verbe français dans son entourage; son livre sur *La Langue française au Canada* a fait du bruit dans Landerneau. Découvreur et parrain de *Maria Chap-*

PRÉSENTATION

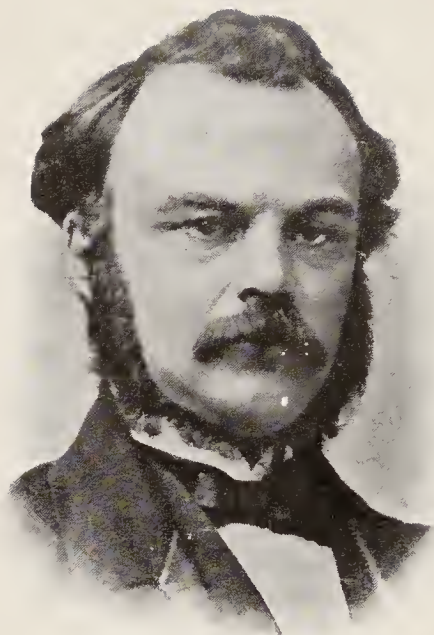
delaine, c'est à lui que nous devons une bonne part de la sympathie que ce livre a créée autour du Canada français. Auteur dramatique, folkloriste, critique littéraire, nouvellier, polémiste et même poète à ses heures, il n'a guère laissé rouiller sa plume pendant les dernières vingt années.

Pouvions-nous confier à meilleure compétence le soin d'apprécier l'œuvre de Gérin-Lajoie, penseur, historien, sociologue, poète dramatique, journaliste, parfois linguiste, et par-dessus tout terrien inassouvi, qui vécut avec la nostalgie constante de la paix des champs, s'en fit le protagoniste incessant dans ses écrits, prenait une envolée vers le nid ancestral chaque fois qu'il pouvait s'arracher au labeur déprimant du fonctionnarisme, mais qui devait, nouveau Moïse, ne jamais entrer dans la terre promise?

Au public d'en juger.

L'éditeur associé.

Montréal, 19 avril 1925.



A. Germain-Lapointe.

BIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE



ANTOINE GÉRIN-LAJOIE est le premier littérateur canadien à qui la postérité ait rendu l'hommage du centenaire.

Son village natal a célébré, le 14 septembre 1924, le centième anniversaire de sa naissance. Ce fut exactement le 4 août 1824, dans la paroisse de Sainte-Anne-d'Yamachiche, à quinze milles à l'ouest de Trois-Rivières, et donc en plein terroir laurentien, que naquit l'auteur du *Jeune Latour* (tragédie en 3 actes, publiée en 1844), d'un *Catéchisme politique* (publié en 1851), de *Jean Rivard, le défricheur* (publié en 1862), de *Jean Rivard, économiste* (publié en 1864), d'une substantielle biographie de *L'abbé Ferland* (publiée en 1865), de *Dix ans au Canada 1840-1850* (publié en 1888) et de nombreuses pièces fugitives, en prose et en vers, parmi lesquelles se trouve la complainte du *Canadien errant* (1842).

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

L'abbé Raymond Casgrain lui consacra une monographie: *A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires*, qui fut publiée à Montréal en 1885. Cette étude met au jour des tranches intéressantes d'un journal où Gérin-Lajoie, dès 1849, consignait ses impressions, formulait ses projets, exprimait ses sentiments et notait ses réflexions sur les gens et sur les événements de son époque. Il s'était donné pour devise: "Plus d'honneur que d'honneurs," et toute sa carrière atteste qu'il n'y manqua jamais. Aussi a-t-on pu dire qu'il ne nous a pas laissé que des livres, mais surtout le souvenir d'une vie sans tache, d'une probité littéraire, d'un attachement au sol natal et d'un souci patriotique qui commandent un profond respect.

Son bisaïeul, Jean Jarrin ou Gérin, qui devait faire souche au Canada, était natif de la paroisse des Echelles, diocèse de Grenoble. Il vint du Dauphiné, environ 1750, pour servir comme sergent dans les troupes de la marine. Il s'incorpora plus tard dans l'un des régiments qui prirent part à la guerre de Sept-ans dont la cessation entraîna l'annexion de la Nouvelle-France à l'Angleterre. Il résolut de s'établir

BIOGRAPHIE

au Canada. Malgré les mauvais jours qui marquèrent la fin du régime français et malgré les sombres perspectives de l'avenir, Gérin avait tant belle humeur que ses camarades de régiment le surnommèrent *la Joie*. Le sobriquet demeura accolé au nom patronymique, ainsi qu'il advint dans le cas de maintes familles canadiennes-françaises.

L'ancêtre fut ainsi soldat, pionnier, défricheur et cultivateur. Il épousa, en 1760, Marie-Madeleine Grenier qui lui apportait en dot une concession du pays d'Yamachiche, dans le vaste fief de Grandpré. Les Grenier étaient originaires du Perche. Les aborigènes avaient nommé la localité *owabmaches*, 'rivière-à-la-vase', pour marquer l'aspect particulier du cours d'eau qui, du nord au sud, en draine les terres grasses. Cette dénomination est devenue Yamachiche que les paysans accourcissent en Machiche. Un autre cours d'eau, non plus limpide, la rivière du Loup, ferme, à l'ouest, le quadrilatère de la petite patrie des Gérin-Lajoie. Il en facilitait l'accès avant que le chemin de fer commençât d'y circuler, en 1879.

Cette première famille canadienne des

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Gérin compta treize enfants. Le septième, désigné André Lajoie, succéda à son père et prospéra rapidement.

Nos ancêtres étaient bons flaireurs de glèbes. Antoine, le sixième des onze enfants d'André, alla fonder un foyer sur une autre terre d'Yamachiche, plus près du village, soit à trois petits milles de l'église paroissiale. Une maison s'y érigéait. Elle avait appartenu à son arrière-grand-oncle maternel, puis à son propre père. Le 12 août 1822, il épousa Marie-Aimable Gélinas, fille d'un cultivateur influent du village, dont la famille, originaire de Saintonge, figurait, en 1666, dans le recensement des habitants de la Nouvelle-France.

Un neveu du romancier, M. l'abbé Joseph Gélinas, a établi que cette maison, où naquirent Antoine Gérin-Lajoie et ses seize frères et sœurs, fut construite entre 1739 et 1745. Toute en bois, mais solide, elle figure le type des habitations confortables que le paysan canadien, parvenu à prospérité, bâtissait pour sa propre vieillesse et pour la jeunesse de ses enfants. Elle est sise à l'est de la maison ancestrale qui s'élevait, bâtie en pierre, une

BIOGRAPHIE

vingtaine d'arpents plus loin, à l'entrée du rang dit des Petites-terres.

Elle présente, de nos jours, une émouvante leçon d'histoire. M. Omer Héroux a suggéré de la transformer en un musée de l'ancienne vie rurale. La Commission des monuments historiques de Québec en a quasiment opéré la mainmise par l'apposition d'une plaque commémorative qui la consacre à la vénération populaire. Un poète d'Yamachiche, Nérée Beauchemin, l'a vouée à la poésie :

Vieille demeure canadienne,
Dont l'âge et la solidité
Expriment bien la race ancienne,
Et son orgueil d'être terrienne
Et son rêve d'éternité.

Enfin, ce foyer de nos traditions, cette construction d'un autre âge avec son ameublement précieux aux folkloristes, augmentera le nombre de nos acquêts historiques et motivera des pèlerinages littéraires.

C'est là qu'Antoine Gérin-Lajoie passa les douze premières années de sa vie.

Ses père et mère, adonnés à la culture du sol, n'avaient pas reçu plus d'instruction qu'il ne leur en fallait pour lire et pour écrire.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Antoine, leur aîné, fréquenta l'école du village et fut un brillant élève. L'abbé Casgrain a dit de lui: "Il était à peine sorti de l'enfance que la muse de la poésie chantait à son oreille des vers qui coulaient de sa veine facile comme l'onde de la fontaine."

A dix-huit ans, il avait composé une tragédie en trois actes et en vers, *Le Jeune Latour*, qui fut représentée au collège de Nicolet et mérita de figurer au *Répertoire national* de 1893. Dès 1844, *Le Jeune Latour* avait paru dans l'*Aurore des Canadas*, puis dans le *Canadien*, puis dans une brochure dédiée au gouverneur.

Un Canadien errant, qui compte parmi les plus populaires de nos chansons, date aussi de son année de rhétorique.

L'intérêt que cet écolier pouvait prendre aux affaires politiques lui laissait l'impression que l'état d'infériorité de ses compatriotes provenait de leur inhabileté à articuler leurs réclamations et à les discuter avec l'adversaire. Afin de prémunir ses camarades et les exercer à la parole, il n'eut repos ni cesse que ne fut fondée une société littéraire où les élèves se livraient aux joûtes oratoires. En même temps, il organisait un bataillon scolaire.

BIOGRAPHIE

C'est rempli d'illusions qu'il sortit du collège, fin juillet 1844, sans avoir été préparé à ce qu'il appelle "la fatale nécessité de gagner sa vie." Il voulut devenir avocat. Mais il crut avantageux d'aller d'abord passer deux années aux Etats-Unis afin d'y apprendre l'anglais. Il projetait de se rendre ensuite à Paris pour y étudier les lettres et la politique.

Avec quinze dollars dans sa poche, il quitta son village et prit la route des Etats-Unis, accompagné d'un ami de collège, comme lui ambitieux de conquérir l'univers. Après maintes aventures, les deux conquérants, qui à eux deux ne savaient pas dix mots d'anglais, débarquèrent à New-York. Gérin-Lajoie se mit à la recherche d'un emploi, comme rédacteur de journal, professeur de grammaire ou commis de magasin. La métropole ne lui procurant rien, il crut que la fortune lui serait plus favorable dans des villes moins encombrées. Il parcourut le Connecticut, puis le Rhode-Island.

A Providence, des compatriotes l'engagèrent à retourner au Canada. Cette solution répugnait à son amour-propre. Ce n'est qu'à bout de désenchantements et de rebuffades qu'il regagna New-York et y vendit ses livres pour

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

se procurer les moyens de reprendre le train de Montréal. Son expédition aux Etats-Unis avait duré dix-sept jours.

Seul et sans argent, foncièrement timide, soucieux de ne causer aucune inquiétude à ses parents et de ne leur demander aucun secours, il alla frapper chez la seule personne qu'il connût à Montréal, son ami Loranger, qui venait aussi d'Yamachiche et débutait dans la pratique du droit. Assuré de trouver un toit pour la nuit, mais gêné de partager le pain que son camarade gagnait péniblement, il se remit en quête d'une situation. Les journaux les plus influents du pays avaient consigné ses succès de collègue et s'étaient récriés d'admiration. Lord Metcalfe l'avait félicité de son *Jeune Latour* et joint vingt-cinq dollars à ses compliments officiels. Hélas! toute cette gloire juvénile ne pouvait se monnayer davantage, ni même lui procurer le moindre emploi. Les Muses avaient comblé cet enfant au point que la Fortune ne croyait pas devoir s'y intéresser. Autour de lui cependant la jeunesse littéraire se groupait et forma l'Institut Canadien dont les débuts éblouissants et la décadence pitoyable ont déjà fourni matière à plusieurs études.

BIOGRAPHIE

Mais les couronnes lauraient le front du héros sans autrement remplacer ses vêtements qui se délabraient au fur et à mesure que sa renommée grandissait. Lorsqu'il lui fallait sortir de jour, ce fils des dieux recherchait les rues les moins fréquentées, les rues cachemisère. Enfin, après quelques mois de ce régime où la vache enragée composait la plupart de ses menus, il fut accueilli à la *Minerve*. Il y cumulait les fonctions de rédacteur, de traducteur et de correcteur. Son enchantement d'avoir trouvé cet emploi qui, à ses yeux, l'élevait à une espèce de sacerdoce politique et social, lui aurait fait de surcroît distribuer son journal ou chauffer la fournaise de la rédaction. L'avenir lui appartenait. Pour ses débuts dans le journalisme, il touchait un salaire de deux dollars par semaine que le patron oubliait assez souvent de lui verser.

En avril 1845, il devint secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste que M. Duvernay avait récemment fondée pour réunir les Canadiens-Français autour d'une idée de cohésion nationale. Quelques mois plus tard, il était élu président de l'Institut Canadien qui recrutait peu à peu toute la jeunesse intellectuelle de Montréal. Ces fonctions honori-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

fiques lui imposaient un dur labeur, puisqu'il est constant que la gloire ne s'acquiert point gratuitement. Aussi lui fallut-il travailler nuit et jour pour rendre assidûment compte, dans la *Minerve*, des débats législatifs que la participation des Draper, des Viger, des Sherwood, des La Fontaine, des Baldwin, des Taché, des Morin, des Chauveau et des Cauchon rendait particulièrement intéressants pour le jeune commentateur de cette période agitée.

Ce travail excessif ne laissa pas de compromettre sa santé, et le força bientôt à quitter la *Minerve* où, malgré tout, il avait pu réaliser quelques économies.

Vers le milieu de 1847, il reprend l'étude du droit et donne des leçons de grammaire et de littérature. Mais la politique devait l'écarter encore et toujours de la profession. Il referme donc ses Pandectes, fait quelques campagnes électorales et finalement devient secrétaire de l'honorable A.-N. Morin.

L'*Avenir* s'était mis au service de Louis-Joseph Papineau, ce fougueux promoteur des 92 résolutions adoptées en 1834 pour articuler les griefs des Canadiens-Français contre l'oligarchie métropolitaine et qui, faute d'avoir été favorablement accueillies par les Communes

BIOGRAPHIE

anglaises, motivèrent le mouvement insurrectionnel de 1837. Papineau revenait d'exil et s'opposait à la politique de La Fontaine. La *Revue Canadienne* combattait Papineau. C'était l'époque où les réunions électorales tournaient volontiers au tumulte et à la bagarre. Les partisans attaquaient jusqu'à la vie privée de leurs adversaires. Ils prolongeaient dans la rue les philippiques de la tribune, se prenaient à la gorge, se traduisaient mutuellement devant la correctionnelle.

La violence des discussions politiques dégoûta Gérin-Lajoie, le décida à reprendre l'étude du droit et à ne plus s'en détourner. Il obtint son admission au barreau, le 20 septembre 1848. Ses expériences de la vie publique l'ayant laissé aussi pauvre, aussi timide, aussi scrupuleux qu'au sortir du collège, il eut tôt fait de se persuader que la profession, encore que libérale, ne l'avancerait guère. Il ne manqua point l'occasion d'y renoncer en acceptant, au début de 1849, un double emploi de copiste et de payeur au ministère des travaux publics. Pour la première fois de sa vie, il pouvait compter sur un traitement régulier. Il organisa dès lors son existence de façon à donner bonne mesure au gouvernement, puis

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

à se ménager les loisirs qu'il n'avait pas encore pu se créer pour étudier les questions sociales.

Hélas ! le Parlement déménage de Montréal à Toronto, en 1850. Gérin-Lajoie résigne ses fonctions, visite Québec, revient à Montréal et tente encore une fois de se remettre à sa profession d'avocat. Il y végète juste assez pour trouver séduisante l'offre qui lui est faite de redevenir fonctionnaire, et le voilà secrétaire des arbitres provinciaux.

Les vicissitudes de son adolescence, l'accablement qu'il rapporta du journalisme, le dégoût que lui laissa son expérience de la politique, les déboires qu'il essuya au seuil de la profession, enfin l'inertie à quoi le fonctionnarisme le vouait finalement, avaient aggravé sa nostalgie de la campagne et son regret d'avoir déserté la carrière de ses ancêtres agriculteurs. Il s'efforça de réparer son erreur en se livrant à des études économiques pour le profit de ses compatriotes. Tout de suite il se mit à la composition de son *Catéchisme politique* qui, sous forme d'ouvrage élémentaire, présente "quelques notions simples, claires et pratiques sur le droit public et l'organisation politique au Canada."

Il n'était pas fonctionnaire depuis un an

BIOGRAPHIE

qu'il écrivait dans son journal intime, à la date du 12 octobre 1849 :

J'en suis revenu à mon projet d'aller vivre à la campagne, aussitôt que possible . . . Ah ! si j'étais cultivateur ! . . . L'on ne s'enrichit pas en appauvrissant les autres, comme font quelquefois les avocats, les médecins et les marchands. On tire ses richesses de la terre : c'est l'état qui semble le plus naturel à l'homme. Les cultivateurs forment la classe la moins égoïste, la plus vertueuse de la population. Mais elle a besoin d'hommes instruits qui puissent servir ses intérêts. Le cultivateur instruit a tout le loisir nécessaire pour faire le bien, il peut servir de guide à ses voisins, conseiller l'ignorant, soutenir le faible, le défendre contre la rapacité du spéculateur. Le cultivateur éclairé et vertueux est, à mon avis, le plus beau type de l'homme.

Jean Rivard sera l'épanouissement de cette pensée mûrie par l'expérience, l'étude et la réflexion.

Gérin-Lajoie passa les premiers mois de 1852 à Boston, pour se perfectionner dans la connaissance de l'anglais. Il y étudia les institutions de l'Etat du Massachusetts et le développement politique, social, religieux et industriel du peuple américain. Dès son retour au pays, il s'occupa de rédiger ses notes. L'abbé Casgrain nous dit que son irrésolution habituelle lui fit ajourner, puis abandonner ce projet. D'ailleurs, il est nommé traducteur à l'Assemblée législative, en novembre 1852 ;

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

et sa nouvelle besogne ressemble fort peu à une sinécure. En avril 1856, il est adjoint au bibliothécaire du Parlement.

Hors les hommes politiques et la gent administrative, il ne connaissait personne à Toronto. Seul, il promenait par la ville, dont la figure lui était étrangère, ses méditations et ses rêves d'avenir, en fredonnant les vieux airs de sa province. Aussi les gamins des rues qu'il fréquentait le reconnaissaient-ils à cette singularité: *The man who sings*. Il se retrouvait chez lui dans le royaume des livres.

Il se consacra tout d'abord à l'achèvement du premier catalogue raisonné de notre bibliothèque fédérale. Son application et sa minutie de bénédictin lui firent mener à bien la confection de ces tables qui se composent de 1,895 pages formant deux in-octavo, publiés en 1857 et 1858. Il dressa ensuite la bibliographie française du Parlement et en organisa les diverses branches.

Etienne Parent remplissait alors les fonctions de sous-secrétaire de la province du Bas-Canada. De Québec, il avait emmené sa famille à Toronto. Ce fut sans doute l'écrivain le plus représentatif de sa nationalité,

BIOGRAPHIE

l'un des esprits recteurs de son époque. Journaliste, sociologue et conférencier, son influence littéraire et politique fut considérable. Il ne pouvait que s'intéresser aux travaux de Gérin-Lajoie et accueillir dans sa famille le jeune bibliothécaire, exilé comme lui. Le 26 octobre 1858, en la cathédrale de St. Michael, à Toronto, Antoine Gérin-Lajoie épousa la fille aînée d'Etienne Parent, Joséphine, qui n'était pas encore âgée de vingt ans. Cette femme exceptionnellement cultivée sut entretenir autour de son mari la quiétude et l'affection dont il avait besoin.

D'après l'alternat établi en 1855, le siège du gouvernement revint, en 1859, de Toronto à Québec.

L'Histoire du Canada, que Garneau avait publiée de 1845 à 1848, et qu'il avait revue et augmentée pour en tirer une deuxième édition en 1852, avait suscité une renaissance littéraire et une pléiade d'écrivains dont la vieille cité de Champlain s'enorgueillit encore. L'arrière-boutique d'Octave Crémazie, qui tenait une librairie rue de la Fabrique, rassemblait poètes et prosateurs. Des ouvrages récemment imprimés ou nouvellement importés se multipliaient à l'éventaire de Crémazie qui

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

n'avait jamais eu autant de chalands. L'on pouvait maintenant lire des livres édités de frais, et se procurer des classiques que l'on ne connaissait guère, chez nous, que par des copies manuscrites péniblement.

Avec Hubert La Rue et Joseph-Charles Taché, Gérin-Lajoie fonda d'abord les *Soirées canadiennes*; puis, les directeurs ne s'entendant plus entre eux, il réunit quelques collaborateurs des *Soirées* et lança le *Foyer canadien*. C'est pour les *Soirées*, qui le publièrent en 1862, que Gérin-Lajoie composa *Jean Rivard, le défricheur*. Deux années plus tard, et pour faire suite à ce roman, le *Foyer* publia *Jean Rivard, économiste*.

En 1865, le Parlement déménagea, définitivement cette fois, à Ottawa. Gérin-Lajoie l'y suivit, non sans regretter Québec dont l'atmosphère agréait à la maturité de ses facultés. Il se réfugia dans ses études et s'appliqua particulièrement à relater l'établissement du gouvernement responsable au Canada. Cet ouvrage important ne parut qu'en 1888, six ans après sa mort, d'abord dans le *Canada français*, revue publiée à Québec par l'Université Laval, puis en une édition québécoise portant le même millésime.

BIOGRAPHIE

Les dernières années de Gérin-Lajoie furent assombries par la nostalgie chronique de la campagne qu'il aurait souhaité de regagner pour y finir son existence. La bibliothèque du Parlement n'avait pas aboli son rêve d'un cabinet de verdure. Ses amis les plus chers, ses compagnons d'enfance et les hommes qui l'avaient protégé disparaissaient les uns après les autres, et chacun de ces départs mettait un vide douloureux à son cœur resté sensible extrêmement. En 1880, il éprouva une attaque de paralysie qui mit un terme à son activité intellectuelle.

La Société royale du Canada fut créée en mai 1882. Le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, avait accordé son patronage à notre Institut national et devait lui-même en nommer les membres fondateurs. On invoqua contre Gérin-Lajoie le mauvais état de sa santé pour l'écarter. La naissante Académie canadienne ne pouvait cependant accueillir un écrivain plus digne. L'estime qu'il avait partout inspirée se consolida d'une aussi flagrante injustice. Les immortels ne sont évidemment point indemnes des mesquineries humaines. Gérin-Lajoie s'était voué aux lettres comme à un apostolat. Il

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

croyait au désintéressement et à l'impartialité de ses confrères. Cette dernière illusion s'en-vola. Une récurrence de paralysie causa sa mort, le jour anniversaire de sa naissance. Il fut inhumé, le 7 août 1882, au cimetière Notre-Dame, à Ottawa.

Il laissa cinq enfants: Henri Gérin-Lajoie, avocat à Montréal, qui a épousé Marie, fille de Sir Alexandre Lacoste; Léon Gérin, chef traducteur des débats à la Chambre des Communes, qui a épousé Adrienne Walker; Auguste Gérin, industriel et marchand, qui a épousé Léonise Boulay; Antoinette Gérin, professeur d'enseignement ménager; Gabrielle Gérin, mariée à Jules Hone, fondateur de l'agence des voyages Hone. M. Léon Gérin s'est adonné aux sciences sociologiques et leur a apporté d'importantes contributions où se remarquent les qualités d'application de son père.

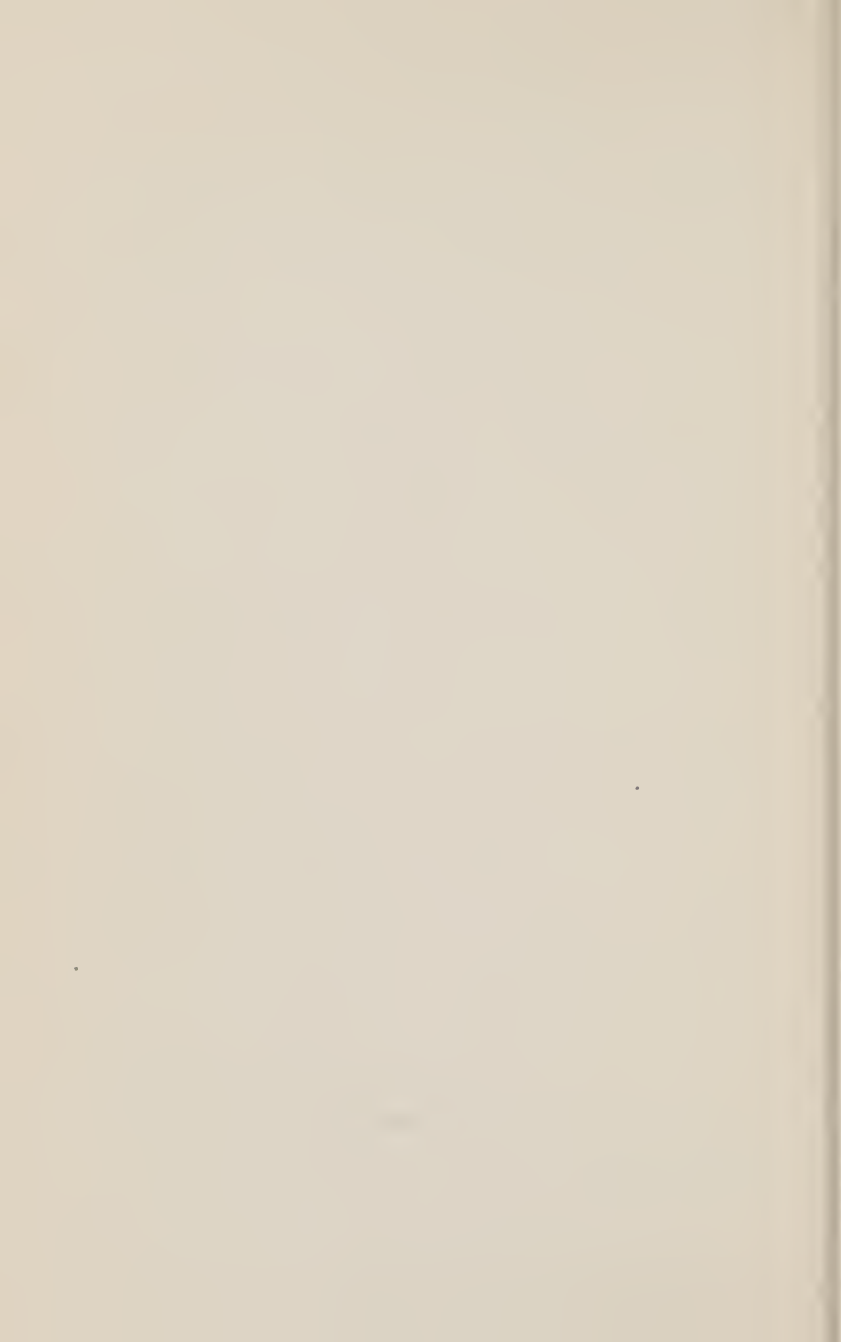
La renommée de Gérin-Lajoie est restée l'une des plus pures et des moins contestées, si peu tapageuse, au demeurant, que la modestie de l'écrivain le fit vite oublier de sa propre génération.

Son centenaire suggéra à l'érudit archiviste de la province de Québec, M. Pierre-Georges Roy, de réunir, dans un numéro spécial du

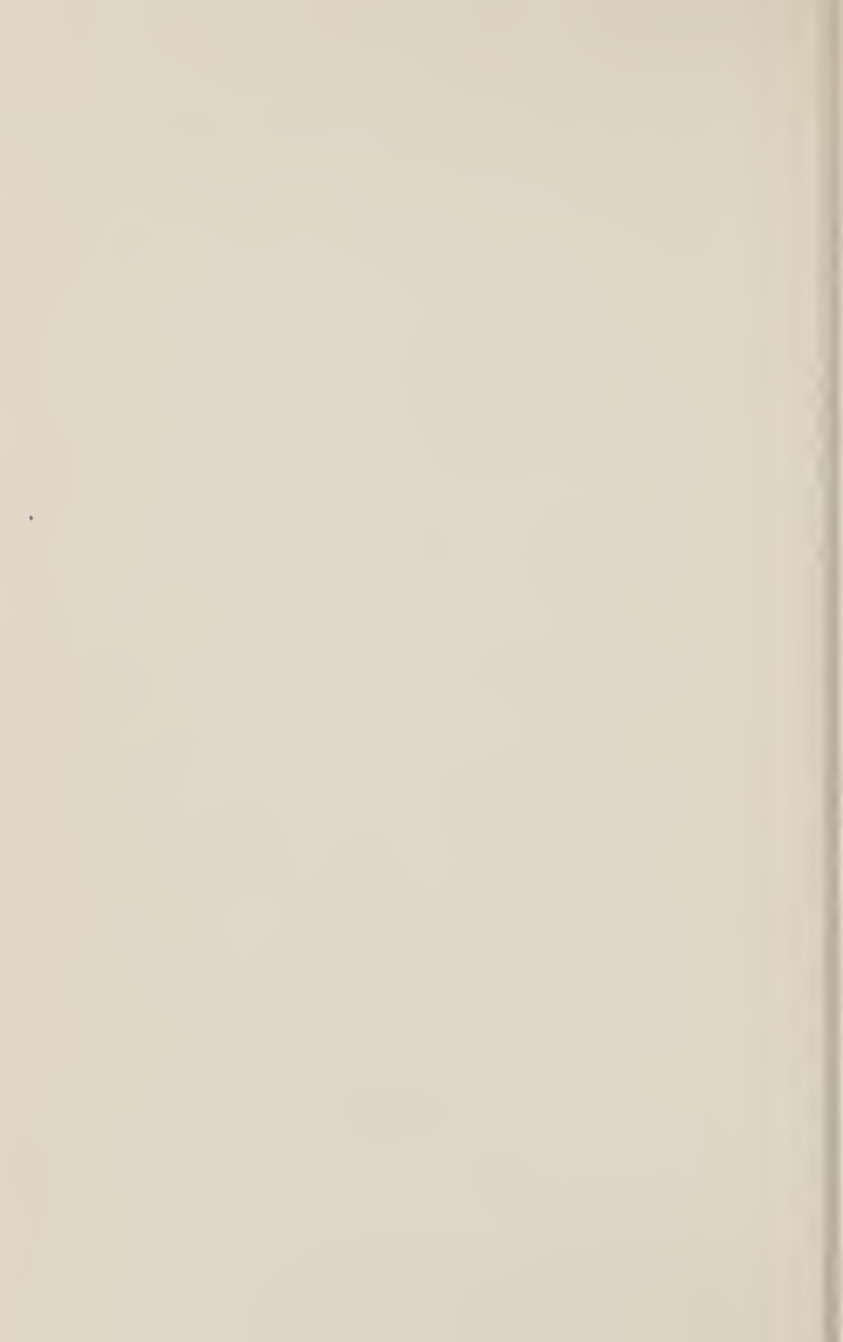
BIOGRAPHIE

Bulletin des recherches historiques, d'abondantes précisions sur la carrière de Gérin-Lajoie et sur sa famille. Le surintendant de l'Instruction publique recommanda aux écoles de consacrer une séance à Gérin-Lajoie. Ces séances furent particulièrement solennelles à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Nicolet, à Joliette, à Chicoutimi. Au collège Saint-Alexandre, d'Ironside, près Ottawa, l'honorable Rodolphe Lemieux fonda un prix Gérin-Lajoie. Le compte rendu de toutes ces célébrations de 1924 a été publié en une Edition du Centenaire. La précision pieuse et reconnaissante que M. Léon Gérin a mise dans ces 325 pages d'évocation en fait un monument véritable, plus cher à la mémoire de son père que ne le serait un mausolée de marbre froid et muet. Enfin, des journaux reproduisent les romans et des pages oubliées de Gérin-Lajoie; des journalistes et des conférenciers étudient son œuvre, devenue classique, et redisent à l'envi ses mérites.

C'est une apothéose, et c'est tant mieux. Souhaitons que le peuple prenne l'habitude de rendre de pareils hommages, même posthumes, à ceux de ses écrivains qui, comme Gérin-Lajoie, lui auront laissé des enseignements précieux.



ANTHOLOGIE



UN CANADIEN ERRANT

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

“Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d’eux.

“O jours si pleins d’appas,
Vous êtes disparus . . .
Et mon pays, hélas !
Je ne le verrai plus.

“Plongé dans les malheurs,
Loin de mes chers parents,
Je passe dans les pleurs,
D’infortunés moments.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

“Pour jamais séparé
Des amis de mon cœur,
Hélas ! oui, je mourrai
Je mourrai de douleur.

“Non ; mais en expirant,
O mon cher Canada,
Mon regard languissant
Vers toi se portera.” (1842)

(Cf. *Les chansons populaires du Canada*,
Ernest Gagnon, 1^{ère} édition, Québec, 1865.)

LE JEUNE LATOUR

Extrait

Le père—

O Roger, je t'implore,
Epargne-moi l'horreur de combattre mon
fils.

Roger—

Mon père, mes tourments ne sont donc pas
finis?
Si je perds mon honneur vous en serez la
cause !

Le père—

Je veux tout obtenir, et je ne me repose
Que lorsque j'aurai vu couronner mes com-
bats.

ANTHOLOGIE

Roger—

A vos premiers projets vous ne renoncez pas?

O mon père! s'il faut que je vous sacrifie

Un bien qui m'est plus cher que celui de la
vie . . .

Je n'en ai pas le droit.

Le père—

Mais quel est donc ce bien?

Roger—

C'est mon devoir.

Le père—

Quoi donc! pour toi je ne suis rien!

Roger—

Oui, vous êtes pour moi tout après ma patrie.

Le père—

Ce que je te demande, est-ce une perfidie?

Roger—

J'enfreindraï les serments que j'ai faits
à mon roi;

Auprès de mon pays je trahirais ma foi.

Le père—

Qu'en résulterait-il? une légère offense.

Roger—

La fureur des remords, la peur de la ven-
geance,

Le cri de mon honneur, le désespoir enfin.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Le père—

Non, livrez-moi ce fort, livrez-moi ce terrain,
C'est tout ce que je veux.

Roger—

Ô désir trop funeste!

Vous allez me ravir tout l'espoir qui me
reste.

Le père—

Roger, perdre ce Cap, est-ce un si grand
malheur?

Roger—

Vous le livrer serait vous livrer mon honneur.
Ce sol n'est pas à moi, mais il est à la France;
Louis en est le maître, et j'en ai la défense.

Le père—

L'honneur! c'est un vain nom que la langue
des rois
Se plaît à répéter pour soutenir leurs droits
Contre ceux qu'établit l'auteur de la nature;
O vertu filiale, et si noble et si pure!

Roger—

Mon père, écoutez-moi: le temps est pré-
cieux,
Je veux vous dire encor mes raisons et mes
vœux.
S'il est vrai qu'aujourd'hui votre cœur me
chérisse,

ANTHOLOGIE

De moi n'exigez pas un si grand sacrifice.
Pour défendre ce sol contre des étrangers,
L'on a vu les Français affronter les dangers,
Ni les fers, ni la mort n'ébranlaient leur
courage.

S'ils voyaient l'ennemi débarquer au rivage,
Ils s'armaient tout à coup, et ces preux
combattants

Sur le champ de bataille allaient mourir
contents,

Heureux de conserver aux dépens de leur
vie

Un pays qu'ils aimaient comme une autre
patrie.

Et moi j'irais, mon père, abjurant la pudeur,
Et de ces fils de Mars indigne successeur,
Sans respect pour mon nom, j'irais ternir
la gloire

Attachée à ce Cap par plus d'une vic-
toire? . . .

Tout ici parle d'eux: je regarde ce fort,
Ces remparts, ces maisons, ces murailles,
ce port

Où pour votre malheur vos vaisseaux abor-
dèrent,

Ces vastes bâtiments, ces champs qu'ils
défrichèrent:

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Mon père, ce sont là les fruits de leurs
labeurs.

Pourrais-je, dites-moi, mépriser leurs sueurs
Au point de les offrir moi-même à l'Angle-
terre?

Puis-je dire aux Anglais : Occupez cette terre,
C'est moi qui la gouverne, et je puis volon-
tiers

Moi-même en enrichir des peuples étran-
gers?

Que diriez-vous, héros de la Nouvelle-
France?

Ah ! vos mânes sanglants demanderaient
vengeance !

Tu frémirais de rage, honneur de Saint-Malo,
Cartier, toi qui jadis arboras ton drapeau,
Le vieux drapeau français, sur cette vaste
plage,

Après avoir bravé les autans et l'orage.

La Roche, au haut du ciel, en voyant ce
forfait,

Tu gémirais aussi, ton cœur s'attristerait,
Toi pour qui notre sol offrait de si grands
charmes

Qu'à son seul souvenir tu répandais des
larmes !

ANTHOLOGIE

Et toi surtout, Champlain, dont les soins
paternels

Naguère protégeaient nos murs et nos
autels!

Pour défendre Québec ton bras prenait la
flamme,

Et le courage alors bouillonnait dans ton
âme;

Et s'il fallut enfin succomber sous les coups,
Tu cherchas pour ta ville un destin noble et
doux.

L'on ne t'attira point par quelque vile
amorce,

Jamais tu n'as cédé que vaincu par la force.

Héros de mon pays, je veux suivre vos pas,

Ce Cap, rien ne pourra l'enlever à mon bras.

Qu'on le prenne de force; alors ma con-
science,

Loin de me reprocher mon défaut de vail-
lance,

Lorsque je gémirai sur mon propre malheur,

Me rendra témoignage en calmant ma
douleur.

(1842)

(Acte troisième, scène II. *Répertoire
national*. J. Huston, vol. III, 1893.)

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

LE RÔLE SOCIAL

Depuis que mon caractère a commencé à se développer et à prendre de la consistance, il y a toujours eu deux hommes en moi : l'un d'eux, tranquille, insouciant, ami de l'obscurité et ne souhaitant rien de plus que l'*aurea mediocritas* d'Horace ; l'autre, plein d'énergie, d'enthousiasme, d'ambition, désirant les honneurs, les dangers, la gloire du monde. Ces deux hommes si opposés commencèrent à se faire connaître au dedans de moi, dès mes premières années de collège : depuis ils ont combattu sans cesse l'un contre l'autre, sans qu'aucun des deux ait remporté une victoire définitive sur son adversaire. L'homme ardent et ambitieux parut, pendant plusieurs années, gagner du terrain, et s'il eût eu quelque fortune à sa disposition, peut-être aurait-il commandé en maître. Mais, pauvre comme j'étais, sans ami, sans soutien, sans protection, il m'a bien fallu briser avec mes idées de gloire et d'avancement ; la misère m'abattit, mais non complètement, et l'homme paisible et indifférent finit par triompher, du moins en apparence. Je me trouvai avec un salaire annuel certain, insuffisant pour satis-

ANTHOLOGIE

faire le moindre désir d'ambition, mais capable de contenter les appétits modérés d'un philosophe de mansarde. Depuis ce temps, j'ai vécu dans une complète insignifiance. Je cherche les moyens d'être heureux. Mais il ne faut pas encore dire que l'homme doux et insouciant ait établi son empire. Non, comme dans presque toutes les altercations de ce monde, les deux adversaires se sont fait des concessions mutuelles, voilà tout. . . .

Comment dois-je employer les années que Dieu m'accorde? La nature me répond de chercher le bonheur. Mais comment me le procurer? Voilà le grand point. Pour qui a été élevé dans des principes de religion, et même pour celui qui croit à une religion naturelle et qui n'est pas tout à fait épicurien, la satisfaction de tous ses désirs sensuels ne saurait le rendre heureux. Pour pouvoir goûter un bonheur durable, il faut qu'il puisse se dire, à chacune de ses actions, je crois remplir mon devoir et m'acquitter de ce que je suis appelé dans mon état à faire ici-bas. Il est impossible d'être malheureux lorsqu'on agit par de tels motifs; si l'on rencontre des obstacles, si l'on est désappointé, si l'on travaille

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

inutilement, au moins on a la consolation de se dire : "j'ai fait ce que je devais faire," et on vit sans remords ; au milieu des passages les plus difficiles, on goûte la paix du cœur. Mais pour celui que l'ambition, l'avarice, etc., agite ou tourmente, quelle consolation peut-il avoir, lorsque ses efforts sont sans succès, ou qu'il éprouve quelque cruel désappointement? Aucune, il faut qu'il ronge en silence son dépit, ou qu'il se suicide. Je dis donc que pour être heureux sur la terre, l'homme doit avoir dans toutes ses actions un but qu'il croit conforme à sa destinée. Là-dessus il doit consulter son jugement.

Maintenant, doit-on se détacher tout à fait de ses semblables, et vivre comme un égoïste en ne pensant qu'à se rendre la vie agréable? Non, un homme qui adopte ce genre de vie ne saurait vivre heureux, parce qu'il doit avoir des reproches à se faire. Il ne peut toujours éviter de penser que son devoir l'obligeait à se rendre utile à ses semblables, que chacun doit travailler à soulager les maux de l'humanité, et à répandre autant de bonheur que possible autour de soi. S'il se croit capable de s'acquitter d'une charge qu'on voudra lui imposer, il est coupable s'il la refuse.

ANTHOLOGIE

Les hommes sont sujets à tomber dans les excès. Tel qui ne voit pas jour à s'élever aux honneurs, renoncera tout à coup à la vie publique et se cloîtrera loin des yeux du monde. Ce n'est pas ainsi que doit agir un véritable philanthrope, ni un vrai patriote. Un homme qui ne cherche que le bonheur de ses semblables et qui agit par vertu, ne se rebute pas, il ne boude pas, il tâche de faire du bien malgré l'opposition qu'on pourrait lui susciter, parce qu'il sait qu'il n'en aura point de remords, et que peut-être on reconnaîtra un jour qu'il avait raison. . . .

(*Journal intime*, 28 septembre, 1849.)

UNE ÉPLUCHETTE

Les Canadiens sont, comme on sait, éminemment sociables; la classe agricole en particulier se distingue par une gaieté constante qui ne demande que l'occasion pour se manifester. Les réunions où l'on peut causer, rire, chanter, danser sont toujours considérées par elle comme d'heureux événements. Ce besoin de sociabilité a fait importer de France ou établir ici, dès les commencements de la colonisation du pays, l'heureuse coutume de

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

faire certains travaux en commun, et de convertir ainsi en un passe-temps agréable des occupations qui sans cela seraient pour le moins ennuyeuses. Au nombre de ces fêtes sociales, célébrées encore dans un certain nombre de paroisses canadiennes, sont les épluchettes de blé-d'Inde.

En automne, après la cueillette du maïs, et lorsque les épis détachés un à un de leurs tiges ont été amoncelés dans le hangar ou dans un des grands appartements de la maison, il est d'usage d'inviter les voisins et les voisines à venir, à la veillée, donner un coup de main, pour l'effeuillement des robes. Les femmes et les enfants, et surtout les jeunes filles et les jeunes garçons ne manquent jamais d'être de la partie. La bande s'assied pêle-mêle sur les monceaux de maïs. Chacun prend un épi d'une main, et de l'autre le dépouille de son enveloppe. Le travail se fait au milieu d'une animation générale et d'un feu roulant de joyeux propos. Le plus souvent même on ne s'en tient pas là, et d'énormes épis encore tout habillés lancés par des mains agiles, traversent inopinément l'espace, et vont effleurer la joue de quelque malheu-

ANTHOLOGIE

reux *éplucheur*, produisant dans leur évolution un remuement général et une hilarité bruyante. De jeunes amoureux, trop éloignés l'un de l'autre pour converser autrement, ont même parfois recours à ce mode de correspondance, aussi rapide que le télégraphe, et d'invention beaucoup plus ancienne.

Mais l'incident le plus amusant de la soirée, c'est sans contredit la découverte de l'épi rouge. On sait que cette variété de maïs, que sa couleur pourpre-violette distingue facilement des variétés jaune et blanche, est si rare qu'à peine s'en trouve-t-il un ou deux épis dans toute une pièce de plusieurs arpents. Cette grande rareté a fait établir un usage qui, sans cette circonstance, n'eût pas manqué de dégénérer promptement en abus. Il est admis de temps immémorial que l'heureux éplucheur qui trouve un épi de la couleur en question a le privilège d'offrir son épi rouge, comme autrefois Paris la pomme d'or, à *la plus belle de l'assemblée*.

C'est là généralement le couronnement de la fête; mais pendant longtemps encore on en parle au village.

(*Jean Rivard, le défricheur*, chap. XXIII,

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Soirées canadiennes, Québec, 1862. Ce chapitre a été complètement retranché, par l'auteur, dans l'édition revue et corrigée de *Jean Rivard*.)

LES CORVÉES DANS NOS CAMPAGNES

Le mot *corvée*, d'après tous les dictionnaires de la langue française, s'emploie pour désigner un travail gratuit et forcé qui n'est fait qu'à regret, comme, par exemple, la corvée seigneuriale, les corvées de voirie, etc, regardées partout comme des servitudes. Mais il y a dans le langage canadien un sens de plus qui date sans doute des premiers temps de l'établissement du pays.

Dans les paroisses canadiennes, lorsqu'un *habitant* veut lever une maison, une grange, un bâtiment quelconque exigeant l'emploi d'un grand nombre de bras, il invite ses voisins à lui donner un coup de main. C'est un travail gratuit, mais qui s'accomplit toujours avec plaisir. Ce service d'ailleurs sera rendu tôt ou tard par celui qui le reçoit; c'est une dette d'honneur, une dette sacrée que personne ne se dispense de payer.

ANTHOLOGIE

Ces réunions de voisins sont toujours amusantes; les paroles, les cris, les chants, tout respire la gaieté. Dans ces occasions, les tables sont chargées de mets solides, et avant l'institution de la tempérance le rum de la Jamaïque n'y faisait pas défaut.

Une fois l'œuvre accomplie, on plante sur la façade de l'édifice, ce qu'on appelle le *bouquet*, c'est-à-dire, quelques branches d'arbre, dans la direction desquelles les jeunes gens s'amuse à faire des décharges de mousqueterie. C'est une fête des plus joyeuses pour la jeunesse.

Mais dans les nouveaux établissements, où l'on sent plus que partout ailleurs le besoin de s'entr'aider, la corvée a, s'il est possible, quelque chose de plus amical, de plus fraternel; on s'y porte avec encore plus d'empressement que dans les anciennes et riches paroisses des bords du Saint-Laurent. Chez ces pauvres mais courageux défricheurs la parole divine "Aimez-vous les uns les autres" va droit au cœur. Parmi eux la corvée est un devoir dont on s'acquitte non-seulement sans murmurer, mais en quelque sorte comme d'un acte de religion.

(*Jean Rivard, le défricheur*, chap. XXIII, édition revue et corrigée, 1874.)

LA CHICANE

Il est bien rare qu'on puisse bâtir une église en Canada sans que la discorde n'élève sa voix crierde. Le site du nouvel édifice, les matériaux dont il sera construit, les moyens à adopter pour subvenir aux frais de construction, tout devient l'objet de discussions animées. On se pique, on s'entête, on pousse l'opiniâtreté si loin, que quelquefois le décret même de l'évêque ne peut réussir à pacifier les esprits. On composerait un gros volume du récit de toutes les contestations de ce genre qui ont agité le Bas-Canada depuis son établissement. Des scandales publics, des espèces de schismes se sont produits à la suite de ces contestations.

Ces divisions si ridicules et si funestes deviennent heureusement plus rares, aujourd'hui que les esprits se livrent plus qu'autrefois à la considération des affaires publiques et que les hommes d'opposition quand même trouvent dans les questions de politique générale ou les questions locales les aliments nécessaires à l'exercice de leurs facultés.

(*Jean Rivard, économiste*, chap. IV, édition revue et corrigée, 1874.)

ANTHOLOGIE

POUR ÉLIRE UNE COMMISSION SCOLAIRE

Deux obstacles sérieux s'opposent à l'établissement d'écoles dans les localités nouvelles : le manque d'argent et le manque de bras. La plupart des défricheurs n'ont que juste ce qu'il faut pour subvenir aux besoins indispensables, et du moment qu'un enfant est en âge d'être utile, on tire profit de son travail.

Durant les premières années de son établissement dans la forêt, Jean Rivard avait bien compris qu'on ne pouvait songer à établir des écoles régulières. Mais son zèle était déjà tel à cette époque, que pendant plus d'une année il n'employa pas moins d'une heure tous les dimanches à enseigner gratuitement les premiers éléments des lettres aux enfants et même aux jeunes gens qui voulaient assister à ses leçons.

.

Bientôt même, sur la recommandation pressante du missionnaire, des écoles du soir, écoles volontaires et gratuites, s'établirent sur différents points du canton.

Mais cet état de choses devait disparaître avec les progrès matériels de la localité.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Peu de temps après l'érection de Rivardville en municipalité régulière, Jean Rivard, en sa qualité de maire, convoqua une assemblée publique où fut discutée la question de l'éducation. Il s'agissait d'abord de nommer des commissaires chargés de faire opérer la loi et d'établir des écoles suivant le besoin, dans les différentes parties de la paroisse.

Ce fut un beau jour pour Gendreau-le-Plaideux. Jamais il n'avait rêvé un plus magnifique sujet d'opposition.

“Qu'avons-nous besoin, s'écria-t-il aussitôt, qu'avons-nous besoin de commissaires d'école? On s'en est bien passé jusqu'aujourd'hui, ne peut-on pas s'en passer encore? Défiez-vous, mes amis, répétait-il, du ton le plus pathétique, défiez-vous de toutes ces nouveautés; cela coûte de l'argent: c'est encore un piège qui vous est tendu à la suggestion du gouvernement. Une fois des commissaires nommés, on vous taxera sans miséricorde, et si vous ne pouvez pas payer, on vendra vos propriétés. . . .”

Ces paroles, prononcées avec force et avec une apparence de conviction, firent sur une partie des auditeurs un effet auquel Jean Rivard ne s'attendait pas.

ANTHOLOGIE

Pour dissiper cette impression, il dut en appeler au bon sens naturel de l'auditoire, et commencer par faire admettre au père Gendreau lui-même la nécessité incontestable de l'instruction.

—Supposons, dit-il, en conservant tout son sang-froid et en s'exprimant avec toute la clarté possible, supposons que pas un individu parmi nous ne sache lire ni écrire : que ferions-nous ? où en serions-nous ? Vous admettez sans doute, M. Gendreau, que nous ne pouvons pas nous passer de prêtres ?

—C'est bon, j'admets qu'il en faut, dit le père Gendreau.

—Ni même de magistrats, pour rendre la justice ?

—C'est bon encore.

—Vous admettez aussi, n'est-ce pas, que les notaires rendent quelquefois service en passant les contrats de mariage, en rédigeant les testaments, etc. ?

—Passe encore pour les notaires.

—Et même, sans être aussi savant qu'un notaire, n'est-ce pas déjà un grand avantage que d'en savoir assez pour lire à l'église les prières de la messe, et voir sur les gazettes ce que font nos membres au parlement, et

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

tout ce qui se passe dans le monde? Et lorsqu'on ne peut pas soi-même écrire une lettre, n'est-ce pas commode de pouvoir la faire écrire par quelqu'un? N'est-ce pas commode aussi, lorsque soi-même on ne sait pas lire, de pouvoir faire lire par d'autres les lettres qu'on reçoit de ses amis, de ses frères, de ses enfants? . . .

Il se fit un murmure d'approbation dans l'auditoire.

—Oui, c'est vrai, dit encore le père Gendreau, d'un voix sourde.

Il était d'autant moins facile au père Gendreau de répondre négativement à cette question, que lors de son arrivée dans le canton de Bristol, il avait prié Jean Rivard lui-même d'écrire pour lui deux ou trois lettres d'affaires assez importantes.

—Supposons encore, continua Jean Rivard, que vous, M. Gendreau, vous auriez des enfants pleins de talents naturels, annonçant les meilleures dispositions pour l'étude, lesquels, avec une bonne éducation, pourraient devenir des hommes éminents, des juges, des prêtres, des avocats . . . n'aimeriez-vous pas à pouvoir les envoyer à l'école?

Jean Rivard prenait le père Gendreau par

ANTHOLOGIE

son faible ; la seule pensée d'avoir un enfant qui pût un jour être avocat suffisait pour lui troubler le cerveau.

Gendreau-le-Plaideux fit malgré lui un signe de tête affirmatif.

—Eh bien ! dit Jean Rivard, mettez-vous un moment à la place des pères de famille, et ne refusez pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous eût fait à vous-même. Qui sait si avec un peu plus d'éducation vous ne seriez pas vous même devenu avocat ?

Toute l'assemblée se mit à rire. Le père Gendreau était désarmé.

—Pour moi, continua Jean Rivard, chaque fois que je rencontre sur mon chemin un de ces beaux enfants au front élevé, à l'œil vif, présentant tous les signes de l'intelligence, je ne m'informe pas quels sont ses parents, s'ils sont riches ou s'ils sont pauvres, mais je me dis que ce serait pécher contre Dieu et contre la société que de laisser cette jeune intelligence sans culture. N'êtes-vous pas de mon avis, M. Gendreau ?

Il y eut un moment de silence. Jean Rivard attendait une réponse ; mais le père Gendreau voyant que l'assemblée était contre lui, crut plus prudent de se taire. On put donc, après

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

quelques conversations particulières, procéder à l'élection des commissaires.

(*Jean Rivard, économiste*, édition de 1874, chap. XIV.)

POUR PERFECTIONNER L'AGRICULTURE

—Mais quel serait donc, suivant vous, le meilleur moyen de perfectionner l'agriculture?

—Je ne crois pas qu'on parvienne jamais à lui donner une impulsion puissante sans l'établissement de fermes-modèles. Toute localité importante devrait avoir sa ferme-modèle, placée dans le voisinage de l'église, accessible, en tout temps et à tout le monde, ayant à sa tête une personne en état de fournir tous les renseignements demandés.

—Mais l'établissement d'un si grand nombre de fermes-modèles serait une charge énorme sur le budget de la province.

—Oui, c'est là, je le sais, le grand obstacle, l'obstacle insurmontable. Il est vrai qu'on ne recule pas devant cette grave difficulté, lorsqu'il s'agit de chemins de fer, de vaisseaux transatlantiques, d'édifices gigantesques

ANTHOLOGIE

pour les bureaux du gouvernement, et de mille autres choses d'une importance secondaire—on approprie alors, sans y regarder de près, des centaines, des milliers, des millions de piastres sous prétexte d'utilité publique ;— on ne s'effraye ni du gaspillage, ni des spéculations individuelles qui pourront résulter de ces énormes dépenses ; mais lorsqu'il s'agit de l'agriculture, cette mamelle de l'Etat, comme l'appelait un grand ministre, cette première des industries, comme disait Napoléon, la base, la source première de la richesse d'un pays, on tremble de se montrer généreux. Comment ne comprend-on pas que dans un jeune pays comme le nôtre, l'agriculture devrait être le principal objet de l'attention du législateur ? En supposant même pour un instant que le gouvernement se laissât aller à ce qui pourrait sembler une extravagance dans l'encouragement donné à l'agriculture et aux industries qui s'y rattachent, qu'en résulterait-il ? Aurions-nous à craindre une banqueroute ? Oh ! non, au contraire, une prospérité inouïe se révélerait tout-à-coup. Des centaines de jeunes gens qui végètent dans les professions, ou qui attendent leur vie du commerce, des industries des villes, des em-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

plais publics, abandonneraient leurs projets pour se jeter avec courage dans cette carrière honorable. Et soyez sûr d'une chose : du moment que la classe instruite sera attirée vers l'agriculture, la face du pays sera changée.

(*Jean Rivard, économiste*—édition de 1874, dernière partie, chap. VI, *Dissertations économiques*.)

INJUSTICE DES COMPARAISONS

Plus tard, M. Ferland commença à faire imprimer ses leçons sous le titre de *Cours d'Histoire du Canada*. Un seul volume en a été publié, et nous ne sachions pas qu'aucune critique sérieuse en ait été faite. N'accusons toutefois personne d'indifférence pour ces œuvres importantes et nationales. Ceux qui seraient le plus en état de les apprécier n'osent en parler de peur de ne leur pas rendre justice. Comment, en effet, après une simple lecture juger une œuvre, fruit de vingt à trente années d'études ? La postérité seule rendra pleine justice à ces travaux consciencieux, à ces études persévérantes, entreprises en vue de faire connaître les faits glorieux de nos pères. Pour nous, contentons-nous d'apprendre et

ANTHOLOGIE

d'admirer. Rien ne nous semble de plus mauvais goût que les comparaisons qu'on cherche quelquefois à établir entre nos historiens, en donnant, d'un ton tranchant, la supériorité à l'un ou à l'autre; chacun n'a-t-il pas son mérite particulier? Cette supériorité assignée à l'un plutôt qu'à l'autre n'est-elle pas dans la plupart des cas, le résultat d'une affection toute personnelle? Quel est dans notre pays le tribunal compétent en pareille matière? Celui que nous sommes habitués à appeler notre historien national, et dont le Canada s'enorgueillit à si juste titre, M. F. X. Garneau, qui s'est empressé d'aller visiter M. Ferland sur son lit de mort dans l'espoir de lui serrer encore une fois la main, n'a toujours vu en lui, nous en sommes sûr, qu'un illustre collaborateur, qu'un émule de travail et de zèle patriotique. Et il avait raison.

(Extrait de la Biographie de l'abbé J.-B.-A. Ferland, *Foyer Canadien*, tome III, 1865.)

SESSION DE 1849

Extrait

La mesure la plus importante de la session la plus considérable par l'agitation qu'elle créa et par l'influence qu'elle exerça sur la dis-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

position des esprits, et par contre-coup sur la politique du pays, fut sans contredit ce qu'on est convenu d'appeler le *bill d'indemnité*.

Pour bien faire comprendre cette mesure, nous devons entrer dans quelques détails explicatifs. Celui qui écrit ces lignes a assisté jour par jour aux événements qui ont précédé, accompagné et suivi la sanction de l'acte d'indemnité; mais comme il est difficile, même aujourd'hui, de revenir sur ce sujet, sans éveiller de nouveau les haines et les passions politiques, nous procéderons, suivant notre coutume, par voie de citations, autant que nous pourrons le faire sans nuire à la rapidité du récit.

Voici, suivant lord Grey, la cause fondamentale du bruit et des désordres occasionnés par cette mesure. (Texte du discours de lord Grey.)

Dans le Haut-Canada, la Législature avait passé deux actes à ce sujet, l'un en 1838, l'autre en 1840; le premier avait pour objet de faire constater par des commissaires le montant des pertes, l'autre d'approprier une somme de £40,000 au paiement des réclamations. On ne trouvait, ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux actes, aucune classifi-

ANTHOLOGIE

cation des sujets de Sa Majesté qui avaient été victimes de ces pertes. Tous ceux qui avaient souffert étaient appelés à demander une indemnité. La nature ou l'origine des pertes était seule définie. C'étaient celles qui pouvaient avoir été occasionnées par les rebelles. En 1841, aussitôt après l'Union des deux provinces, un nouvel acte fut passé, décrétant que l'indemnité s'étendrait, non seulement aux pertes occasionnées par les rebelles ou autrement, mais encore à celles dont les troupes de Sa Majesté, les volontaires ou toutes autres personnes prenant sur elles d'agir par ordre du gouvernement, avaient pu être la cause. Cet acte, non plus que les deux autres, ne faisait aucune distinction entre les divers degrés de loyauté des victimes. Or, lorsque le Haut-Canada avait approprié cette somme de £40,000 il se trouvait absolument sans argent, et ce ne fut qu'en 1843, sous l'administration Baldwin-La Fontaine, que le colonel Prince s'enquit du gouvernement s'il n'avait pas l'intention de pourvoir au paiement des pertes souffertes durant la rébellion, dans le Haut-Canada. Il lui fut répondu que non, pour la raison que, s'il fallait payer à même le fonds consolidé les pertes du Haut-Canada,

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

il faudrait aussi payer celles du Bas-Canada, dont le montant devait être au moins double. Un comité fut nommé alors pour rechercher les moyens que pourrait adopter le Haut-Canada pour liquider ces pertes, mais ce comité ne fit aucun rapport.

Dans la session suivante (celle de 1844-45), à une époque où l'administration Draper n'avait dans l'Assemblée législative que deux ou trois voix de majorité, quelques membres du ministère, et en particulier, M. Cayley, inspecteur général, promirent à M. Scott, représentant du comté des Deux-Montagnes, de payer les dommages causés par les volontaires à l'église de St-Eustache, s'il voulait donner son appui au ministère, M. Cayley ajoutant qu'il ne serait pas juste de n'indemniser que les loyaux, puisqu'à l'époque de la rébellion il suffisait d'être libéral pour être appelé rebelle. Grâce à cette promesse, M. Scott put proposer et faire adopter, à l'unanimité, dans l'Assemblée législative, en février 1845, une adresse au gouverneur, "priant Son Excellence de vouloir bien faire adopter quelques mesures aux fins d'assurer aux habitants de la province du ci-devant Bas-Canada une indemnité pour les *justes* pertes qu'ils

ANTHOLOGIE

avaient essuyées pendant la rébellion de 1837 et 1838.” Cette adresse engageait la foi du gouvernement. Dans la même séance, le revenu des licences d’auberge du Haut-Canada fut affecté au paiement des pertes des habitants de cette partie de la province, opération financière au moyen de laquelle les pertes du Haut-Canada étaient liquidées à même le revenu consolidé de la province, tout en laissant aux gens de mauvaise foi la liberté de dire que le Haut-Canada payait lui-même ses propres pertes. L’opposition d’alors réclama avec force contre cette appropriation. M. La Fontaine demanda avec instance au ministère de faire pour le Bas-Canada ce qu’on faisait pour le Haut. Un des ministres de la Couronne, l’honorable D.-B. Papineau, répondit que la raison de cette différence était que les pertes du Bas-Canada n’étaient pas encore constatées. M. La Fontaine lui rappela qu’il existait deux rapports de commissaires nommés en vertu d’une ordonnance du Conseil spécial, qui établissaient les pertes d’une classe privilégiée. L’honorable M. Moffatt, qui exerçait beaucoup d’influence sur le ministère, se joignit à M. La Fontaine. Les ministres préten-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

dirent avoir ignoré jusqu'alors l'existence de ces rapports et promirent de faire justice.

. . . Le rapport de cette commission fut mis devant le parlement dans le cours de la session de 1846. Il constatait que les réclamations de toutes sortes s'élevaient à £250,000, et recommandait une appropriation de £100,000 pour y faire droit.

Ce fut dans l'intention de mettre à effet la recommandation de ce rapport que le nouveau ministère crut devoir, le 29 janvier, proposer :

“Que vendredi, le neuvième jour de février prochain, cette Chambre se forme en comité de toute la Chambre pour prendre en considération la nécessité de constater le montant de certaines pertes éprouvées par certains habitants du Bas-Canada, durant les troubles politiques de 1837 et 1838, et de pourvoir au paiement d'icelles.”

Ce ne fut que le treize février que la proposition de M. La Fontaine fut soumise à la Chambre. Malgré cela, l'honorable M. Sherwood proposa que la question fut remise à dix jours “afin de donner aux habitants de ce pays le temps d'exprimer leur opinion.”

Alors fut engagée cette lutte, la plus mémorable de nos fastes parlementaires, et qui se

ANTHOLOGIE

termina par une catastrophe. Les membres torys qui, dans la discussion sur l'adresse, s'étaient tenus pour ainsi dire dans l'ombre et avaient laissé M. Papineau diriger toutes les attaques contre le ministère, le devancèrent cette fois, et s'exprimèrent avec une violence de langage, un emportement dont on les avait crus jusqu'alors incapables. Toutes les anciennes passions, qu'on avait crues éteintes depuis longtemps, se rallumèrent avec fureur, et on put se croire reporté aux plus mauvais jours de 1837.

Le discours de M. Sherwood était violent, plein de récriminations et de menaces. Jamais, suivant lui, le Haut-Canada ne se soumettrait à un pareil acte de tyrannie. M. Hincks répondit sur le même ton, disant que le Bas-Canada avait droit à cet acte de réparation, en compensation des injustices de l'acte d'Union. Sir Allan MacNab fit un discours plein de colère. Il appela rebelles et traîtres tous les Canadiens français, il leur appliqua même l'épithète d'étrangers. Il prodigua l'insulte au gouverneur, au comte Grey, et à tous les membres de cette illustre famille. Chacune de ses paroles respirait la haine la plus injuste, la plus violente passion. Le Dr

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Nelson y répondit par un discours calme, plein de dignité et d'élévation de sentiments. Il fut écouté avec respect. Mais M. Blake qui vint ensuite, loin d'imiter cette modération, dépassa sir Allan MacNab en invectives et en virulence de langage. Il fit contre le parti tory du Haut-Canada une charge à fond de train. Il repassa l'histoire des cinquante dernières années, reprochant au *Family Compact* tous les maux qui avaient affligé la province. M. Blake avait dans le geste, dans l'attitude, dans l'action, quelque chose de théâtral; sa manière ne plaisait pas d'abord, et faisait même quelquefois sourire, parce qu'elle ne semblait pas naturelle; mais on finissait par s'y habituer, et lorsqu'il avait une fois monté l'esprit de ses auditeurs, il les électrisait par sa parole vibrante et pleine de feu. Les uns frissonnaient, les autres s'agitaient malgré eux sur leurs sièges. Sir Allan MacNab s'était servi à l'égard de ses adversaires de l'épithète de rebelles: M. Blake releva le mot et prétendit qu'il s'appliquait parfaitement aux torys. "On peut, disait-il, être rebelle de deux manières, on peut être rebelle à son pays comme on peut être rebelle

ANTHOLOGIE

à son roi. Vous, messieurs, vous avez, depuis cinquante ans, foulé aux pieds les intérêts du peuple, vous avez ri de ses plaintes, vous vous êtes moqués de ses réclamations, vous avez été rebelles à ses désirs les plus légitimes; vous êtes les vrais rebelles." A ces mots prononcés avec une force dont il est impossible de donner l'idée, les membres torys bondirent de rage. Les uns vociféraient, d'autres montraient le poing. Sir Allan MacNab apostropha vivement M. Blake, et lui demanda de retracter ces paroles ou qu'il l'en tiendrait responsable. —Jamais, s'écria M. Blake.

Alors la foule qui encombrait les galeries commença à s'agiter, les uns applaudissant, les autres sifflant; bientôt des coups de poings et de bâtons s'échangèrent au milieu d'un tumulte indescriptible. L'Orateur ordonna de faire évacuer les galeries, malgré l'opposition de certains membres, tandis que d'autres insistaient pour que cela se fît. Le sergent d'armes se mit en frais d'exécuter l'ordre de l'Orateur; mais le tumulte était à son comble. Les membres laissèrent leurs sièges, et les dames qui assistaient à la séance vinrent se réfugier dans l'enceinte des délibérations. Enfin, l'or-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

dre s'exécuta : peu à peu la foule sortit des galeries, et les vociférations ne se firent plus entendre que dans les corridors et le vestibule. La Chambre continua à siéger à huis clos. Le lendemain, M. Blake reprit son discours où il l'avait laissé la veille, et continua à accabler ses adversaires de sarcasmes et d'invectives. M. Robinson lui répondit avec modération; après quoi M. Merritt fit, dans le sens ministériel, un discours plein de logique et de bon sens. Tout à coup, sans qu'il y eut le moindre tumulte, l'Orateur ordonna de faire de nouveau évacuer les galeries, et la Chambre continua la séance à huis-clos. On apprit bientôt la cause de cette mesure. Un cartel avait été envoyé à M. Blake par l'honorable J.-A. Macdonald, et un duel allait avoir lieu, si la Chambre ne s'interposait immédiatement. L'Orateur envoya le sergent d'armes avec la masse à la résidence de M. Blake et à celle de M. Macdonald, leur enjoignant de comparaître immédiatement à leurs places. M. Macdonald comparut et déclara qu'il serait à sa place à la séance suivante, et que dans l'intervalle aucune collision n'aurait lieu. M. Blake ne put être trouvé ce jour-là, mais fit son apparition peu de temps après et l'affaire en resta là.

ANTHOLOGIE

Le lendemain, une grande démonstration tory eut lieu dans le marché Bonsecours. L'assemblée se composait d'environ quinze cents personnes. On y fit force discours inflammatoires, après quoi la foule défila par la rue Notre-Dame et se rendit à la Place d'Armes, où elle fut haranguée par sir Allan MacNab, et où elle finit par brûler en effigie, au milieu de cris de toutes sortes, le premier ministre M. La Fontaine. Ces démonstrations hostiles n'étaient nullement de nature à ébranler la fermeté de l'honorable procureur général, qui quelques jours après prononçait sur le bill d'indemnité le discours le plus logique, le plus vigoureux, et en même temps le plus modéré qui eût été fait sur cette question brûlante. (Texte du discours de La Fontaine.)

. . . Enfin, après une série d'amendements proposés par l'opposition et qui tous furent rejetés à de grandes majorités, les résolutions de M. La Fontaine furent, le 27 février, définitivement adoptées, sur une division de 48 voix contre 24. Voici les deux principales de ces résolutions :

"5. Qu'afin de remplir la promesse faite à ceux qui ont éprouvé ces pertes, ou à leurs

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

créanciers ou ayants droit, tant par la dite adresse de la dite Assemblée législative, et la dite commission, que par la dite lettre ainsi adressée par le dit honorable secrétaire provincial, il est nécessaire et juste que les détails relatifs à telles pertes qui n'ont pas encore été payées et compensées, fassent le sujet d'une enquête plus minutieuse sous l'autorisation de la législature ; et que les dites pertes, en autant seulement qu'elles ont pu résulter de la destruction totale ou partielle, injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices, propriétés et effets des dits habitants, et de la saisie, du vol ou de l'enlèvement de leurs biens et effets, soient payées et récompensées ; pourvu qu'aucune des personnes qui ont été convaincues du crime de haute trahison, que l'on allègue avoir été commis dans cette partie de la province, ci-devant le Bas-Canada, depuis le premier novembre 1837, ou qui, après avoir été accusées de haute trahison ou autres offenses de même nature, et après avoir été commises à la garde du shérif dans la prison de Montréal, se sont soumises à la volonté et au plaisir de Sa Majesté, et ont été en conséquence transportées dans l'île de Sa Majesté, la Bermude, n'auront droit à aucune indemnité

ANTHOLOGIE

à raison des pertes qu'elles auraient essuyées durant ou après la dite rébellion, et résultant d'icelle.

“6. Qu'il devra être émis pour cet objet des débentures au montant de cent mille louis courant, payables à même le fonds du revenu consolidé de cette province, à l'expiration, ou avant l'expiration de vingt années, à compter de la date d'icelles, respectivement, et portant intérêt au taux de six pour cent, payable à même le dit fonds, tel jour et telle année qui y seront spécifiés.”

(*Dix ans au Canada*, ch. XXI.)

CRITIQUE

CRITIQUE

SON ŒUVRE



POUR juger équitablement l'œuvre de Gérin-Lajoie, il faut avant tout se reporter à son époque.

Un cyclone émancipateur avait bouleversé l'Europe et secoué jusqu'à l'Amérique. Au Canada, l'insurrection de 1837 et de 1838, bien qu'étouffée, n'avait pas découragé les 'patriotes.' Ils redoublaient d'insistance, au contraire, pour réclamer une réforme définitive du régime servitudinaire qui les accablait encore. La Fontaine, Baldwin et Morin allaient cependant tirer, de l'Acte de 1840, les éléments d'une reconstitution qui forcerait la métropole à reconnaître la responsabilité ministérielle, à rendre aux Franco-Canadiens l'usage de leur langue. On pressentait l'aube d'une confédération qui délimiterait les aspirations provinciales, répartirait l'autonomie, dirimerait les différends. Des temps nouveaux, des

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

jours meilleurs allaient poindre, et avec eux les arts de la paix.

La progression littéraire qui suivit ne fut que relative. Nos écrivains ne s'étaient formés aux lettres que de peine et de misère. Ils ne songeaient point à y trouver une carrière. Garneau, clerc du notaire Archibald Campbell, fit ses humanités en copiant de nuit les classiques que son patron lui permettait de prendre dans sa bibliothèque. Ses confrères, et aussi les journalistes de la génération suivante, n'eurent guère plus de facilité pour apprendre l'art d'écrire. Dans notre littérature, Gérin-Lajoie fut un pionnier comme l'avait été son ancêtre dans notre colonisation. Ses écrits typifient l'âme canadienne-française au milieu du 19^e siècle. Ils attestent les efforts réalisés par la nationalité pour consolider ses institutions et assurer le développement rationnel de son énergie. Le moment n'était pas encore venu de cultiver des roses, mais plutôt d'ouvrir et d'amender le sol, le sol et les esprits.

Il va donc laisser les soucis esthétiques et renoncer aux artifices de l'écriture pour s'appliquer à des œuvres mieux-faisantes. Sur son talent précoce il ente une vivace résolution

CRITIQUE

d'enseigner ses compatriotes, et c'est à ce greffon qu'il va faire produire des fruits.

Le Jeune Latour abonde de littérature autant que de patriotisme, et baigne dans l'emphase contractée presque incurablement du poète Jacques Delille qui nourrit tant de débutants.

Le Catéchisme politique marque son évolution. Ce petit ouvrage s'achemine déjà vers un but social, tout en retenant, dans sa forme, une application que l'écrivain va de plus en plus semer en route.

Jean Rivard, le défricheur de ci de là prend garde qu'un récit, pour plaire, doit se ponctuer de descriptions et muser un peu sur les détails. Mais il néglige les préceptes de la composition.

Jean Rivard, économiste méprise davantage les affiquets de la littérature, surtout dans sa "dernière partie" qui se termine, comme avec un soupir de soulagement, par des dissertations proprement intitulées comme telles. Il ne recherche rien tant, désormais, que les effets profitables. Il les expose dans un style clair et direct, certes, mais le plus souvent amorphe et coulant comme un fait-divers. Il les multiplie au point que son roman verse dans la périssologie.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Ses *Dix ans au Canada*, drus de documentation, sont encore plus secs et ne présentent d'attrait qu'aux historiens en quête d'exactitude.

Comme s'il appréhendait d'amuser trop ses lecteurs et de ne pas leur léguer assez d'enseignements, il se sature de sens pratique et enrudit son style à fur et à mesure. De même qu'un rutilant chevalier abdiquait jadis le faste des tournois et se récluse dans un monastère pour assurer le salut de sa mie infidèle, il dépanache sa muse et la revêt de bure pour secourir plus utilement et remettre en bonne voie son peuple désorbité. Aussi la lecture de ses livres réservera-t-elle des déceptions aux amateurs d'écriture artiste. Pascal répéterait à son sujet : On s'attendait à trouver un auteur et l'on trouve un homme.

Tant qu'il ne s'est pas vu en face de la vie réelle, Gérin-Lajoie rêva de gloire et de fortune. Il écrit dans son journal :

J'étais bercé d'espérances chimériques. Je faisais des rêves ambitieux, je voulais servir mon pays, lui consacrer une vie active et pleine d'un dévouement filial, car, dès le moment que mon caractère commença à se développer, je sentis mon cœur battre au seul nom de patrie. Combien de fois, alors que je ne comptais que quinze ou seize ans, n'ai-je pas, le soir, dans mon lit, versé des larmes silencieuses sur le sort de ce pauvre Canada.

CRITIQUE

Son *Jeune Latour* échantillonne ce patriotisme adolescent. C'est, mis en actes et en vers, un épisode tiré de l'*Histoire du Canada* de Bibaud :

Pendant que les Anglais achevaient leur conquête de la Nouvelle-France, un jeune officier, Roger Latour, défendait le seul poste acadien qui restât aux Français, celui de Cap-de-Sable. Son père, de séjour à Londres, avait épousé en secondes noces une suivante de la reine. Il offrit au gouvernement anglais d'obtenir la reddition du poste acadien, et se fit donner deux vaisseaux de guerre pour cette expédition. Le jeune Latour reste inflexible devant les promesses et les menaces. Les vaisseaux anglais attaquent le fort, mais ne réussissent point à vaincre sa défense héroïque. Ils déguerpissent. Afin d'éviter le ressentiment de la cour d'Angleterre, le père Latour s'abandonne à la générosité de son fils.

Il importe peu que des historiens, plus exacts que Bibaud, aient déclaré controuvé de point en point l'épisode qui enflamma Gérin-Lajoie. Le sujet devait tenter un jeune poète cornélien.

Au prix des compositions théâtrales d'au-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

jourd'hui qui se font un art de servir toutes crues des tranches de vie, cet exercice dramatique paraît bien apprêté. Vaille que vaille, il révèle une ardeur patriotique et une veine poétique justifiant d'emblée l'admiration qui accueillit ses œuvres de jeunesse, d'autant plus que, sauf erreur, cette tragédie est la première que notre littérature ait produite. D'autres poèmes qu'il composa vers cette époque, comme la *Voix des Exilés*, témoignent de ses dispositions.

Son *Canadien errant* est remarquable en ce qu'il exprime le sentiment populaire au lendemain de l'insurrection. On a prétendu qu'il avait été inspiré par le bannissement des Acadiens, leur tragique transportation et leur dispersement sur le littoral américain, et qu'il s'intitulait à l'origine *Un ACADIEN errant*. C'est une légende. L'abbé Casgrain a dit en quelles circonstances la complainte fut composée :

Un jour, durant le grand silence de l'étude, Gérin-Lajoie entendit gronder le canon de Saint-Denis et de Saint-Eustache, les cris lointains de la révolution de 1837 parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale; et il vit passer sur le fleuve des déportés canadiens qu'on traînait enchaînés sur la terre d'exil. Alors il détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet, et il chanta,

CRITIQUE

en pleurant, cette naïve ballade, si émue, si touchante dans sa simplicité, qu'elle est devenue la plus populaire de nos chansons canadiennes.

Ce décor dantesque jure un peu avec la simplicité de Gérin-Lajoie. Le lyrisme a poussé son biographe à ramasser, dans la même vision d'un jour, certains faits historiques séparés par des mois et par des années. C'est en novembre 1837 que "gronda le canon de Saint-Denis"; en décembre 1838 et en janvier-février 1839 que "les victimes de l'échafaud pendirent à la corde fatale"; en septembre 1839 que les déportés canadiens "passèrent sur le fleuve"; en 1842 que le poète "détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet." Au reste, Gérin-Lajoie rapporte lui-même, dans ses souvenirs de collègue, la genèse de sa plainte :

J'ai composé cette chanson en 1842, lorsque je faisais ma rhétorique à Nicolet. Je l'ai faite un soir dans mon lit, à la demande de mon ami Cyp. Pinard qui voulait avoir une chanson sur cet air : *Par derrière chez ma tante*. Je lui avais bien défendu de la chanter au collège. Mais il oublia cette défense, et dès la fin de l'année, elle était chantée par une partie des écoliers. Elle est devenue populaire, je ne sais par quel hasard.

L'auteur s'est manifestement inspiré de la déportation des malheureux patriotes condamnés à l'exil, embarqués à Montréal à bord du

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

British America qu'il lui souvenait d'avoir vu passer devant Nicolet, trois années auparavant. Il n'y a, dans tout cela, rien d'acadien.

Dès sa sortie du collège, Gérin-Lajoie s'aperçut que ses rêveries de poète, hélas! ne lui serviraient guère dans la vie réelle. Nicolet avait développé ses facultés intellectuelles sans le préparer pour les luttes de l'existence. Aussi le poète va-t-il soudain faire place au journaliste militant et parfois même agressif, au partisan politique ne repugnant point à escalader la tribune électorale pour haranguer la foule. Président de l'Institut Canadien, en 1847, il prononce au pied levé le panégyrique du juge Vallières de Saint-Réal, et débite plusieurs conférences sur des questions d'actualité. Avocat d'une timidité incoercible et d'un scrupule excessif, il renonce à la profession pour devenir modeste fonctionnaire qui trouve, dans le service de l'Etat, les loisirs nécessaires à la méditation d'œuvres utiles. Et c'est d'abord un catéchisme politique qu'il publie pour diriger ses compatriotes dans l'exercice de leurs fonctions électives et leur permettre de suivre à bon escient la réforme de la constitution nationale.

Le siège du gouvernement se transportant

CRITIQUE

à Québec, Gérin-Lajoie tombe au milieu d'une brillante pléiade d'écrivains. Les *Soirées canadiennes* et le *Foyer canadien* deviennent les organes littéraires du Canada français.

Depuis son premier désenchantement d'avoir quitté son pays pour connaître les Etats-Unis qui devaient lui donner une idée suffisante de l'étranger, il a sans cesse rêvé de retourner à Yamachiche. Durant son stage d'étudiant, puis au cours de ses dures années de journalisme et maintenant qu'il est fonctionnaire, il n'a pas quitté de vue le rôle efficace que peut remplir un cultivateur instruit, dans sa paroisse et pour son pays. Il veut tout au moins communiquer son rêve à ses compatriotes, comme par résipiscence de ne s'être pas engagé dans cette voie de prédilection. C'est pour cela qu'il écrivit *Jean Rivard*.

Ce roman est incontestablement le plus recommandable de notre littérature, par l'attachement au sol nourricier qu'il suggère en montrant la récompense, par l'évocation de nos traditions religieuses et provinciales, par l'exaltation des ressources et des satisfactions que procure l'état d'agriculteur, enfin par l'enseignement social qu'il comporte et le programme économique qu'il énonce. L'auteur

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

de ce livre est un animateur, comme il le fut dès le collège où il fonda une société littéraire et commanda un régiment armé de fusils de bois, comme il le fut à la *Minerve*, à l'Institut, aux *Soirées* ou au *Foyer canadien*, à la bibliothèque du Parlement. En tout et par-tout, il s'efforce de stimuler les énergies.

Il écrit à son frère Denis, le 17 mars 1862, pour lui annoncer la publication prochaine "d'un petit récit qui n'amusera guère les jeunes littérateurs, mais que j'ai composé dans un but d'utilité publique." Ce petit récit est *Jean Rivard* qui va nous offrir maints témoignages de sa préoccupation utilitaire, uniquement utilitaire.

Le "brûlage des abattis" motive, presque à coup sûr, un tableau fascinant. Gérin-Lajoie en est avisé; mais il ne s'attarde point à broder sur ce thème, à décrire complaisamment ce feu destructeur qui, pour un artiste, serait aussi bien un feu d'artifice. Il s'intéresse bien autrement au profit de ce brûlage :

Quand le feu avait consumé la plus grande partie de ces énormes monceaux d'arbres, on procédait à une seconde, souvent même à une troisième opération, en réunissant les squelettes des gros troncs que le premier feu n'avait pu consumer, ainsi que les charbons, les copeaux, en un mot tout ce qui pouvait alimenter le feu et augmenter la quantité de cendre à

CRITIQUE

recueillir; car il ne faut pas omettre de mentionner que Jean Rivard mettait le plus grand soin à conserver ce précieux résidu de la combustion des arbres. Cette dernière partie du travail de nos défricheurs exigeait d'autant plus de soin qu'elle ne pouvait prudemment s'ajourner, la moindre averse tombée sur la cendre ayant l'effet de lui enlever une grande partie de sa valeur.

Ce qui lui paraît beau, ce qui est digne d'arrêter sa plume d'économiste, puisque décidément il n'écrit pas avec un pinceau, c'est le produit : la cendre qui va se transformer en potasse. L'enthousiasme qu'il aurait mis à décrire le feu collaborant avec l'homme pour vaincre la forêt et l'asservir à la culture, il l'emploie à chanter le rendement d'une *potasserie* qui, dès l'année suivante, pourra s'agrandir en *perlasse*. Voilà qui compte.

Vous doutez? Attendez le dénouement.

Le récit, comme il se doit, se termine par un mariage, ultime chapitre. Mais il se conclut d'abord, chapitre pénultième, par la réussite économique de Jean Rivard. Dans les *Soirées*, Gérin-Lajoie avait intitulé ce premier dénouement : "Un chapitre qu'on ne doit pas lire." Dans son édition révisée, le titre est changé en "Un chapitre scabreux." Pas au sens figuré, bien sûr; mais au sens propre qui prévient que la matière se hérissera de chiffres,

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

sera particulièrement rude et raboteuse. L'auteur va se permettre, en effet, "d'exposer dans un tableau concis le résultat des opérations agricoles de notre héros durant l'année 1845, et de faire connaître l'état de ses affaires au moment où la question de son mariage fut définitivement résolue."

Si le lecteur a mésestimé la vertu de la potasse, c'est ici qu'il sera édifié, sinon converti sur le champ. "La cendre des vingt arpents nouvellement défrichés avait produit huit barils de potasse représentant une valeur d'au moins cinquante louis."

La version originale de *Jean Rivard* contenait un chapitre XXIII décrivant une "épluchette de blé d'Inde." L'édition définitive est expurgée de cette scène, typique autant que topique. L'*épluchette* ne comportait aucun enseignement nouveau, car les paysans pratiquent communément le remploi des sous-produits du maïs. Avec les gâines séchées ils bourrent leurs paillasses et avec les rafles ils attisent le poêle de la cuisine.

Son chapitre XX lui fournissait les éléments les plus émotifs et lui apportait, presque tout fait, un épisode empoignant, celui du voyageur qu'une tourmente de neige surprend au milieu

CRITIQUE

de la forêt et qui perd sa route. On sait le parti qu'un romancier, n'ayant rien du sociologue, a pu tirer de cette situation. Une simple peinture nous a communiqué l'angoisse de ce malheureux que la bourrasque aveugle et "qui s'est écarté" . . . Gérin-Lajoie, lui, est économiste. L'aventure du colon perdu dans la forêt ne lui servira pas de prétexte pour faire du roman et pour serrer les cœurs; elle lui donnera l'occasion, qu'il cherche, de démontrer la nécessité des routes dans les nouvelles régions de colonisation. La scène tragique s'intitulera donc "Les voies de communication."

Est-ce assez clair?

Nous étudierons tout à l'heure la composition de ce roman, à un point de vue plus technique. Nous verrons que son principal défaut réside, forcément, dans le dessein que l'auteur s'est formé de n'en point faire un roman. Il advient assez souvent qu'un écrivain manque le roman qu'il s'est évertué de produire. Plus rarement produit-il un chef-d'œuvre romanesque lorsque, comme ici, il s'applique à une démonstration. Une thèse touchera le lecteur intéressé par avance, mais non le public indifférent à son objet. Le lecteur est un juge

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

que la curiosité seule retient à l'ouvrage qu'il apprécie. Il n'est point préjugé. En ce sens, il est impartial et jugera sur l'habileté que l'écrivain aura mise, sur les moyens qu'il aura pris, sur l'art enfin qu'il aura exercé pour exprimer des sentiments humains : en un mot, pour intéresser. Le roman n'existe que par la vie qu'il absorbe et qu'il dégage, selon le souffle que son créateur lui a transmis. Il vit, prospère, resplendit et dure, ou il vivote, languit et s'éteint.

Gérin-Lajoie, nous l'avons vu, visait avant tout à l'effet social. Les conditions politiques justifiaient cet objet pratique poursuivi par les écrivains de l'époque. Ils remplissaient une mission qui consistait à éduquer leurs compatriotes, à les abécher de préceptes, à les nourrir d'exemples salutaires. Ils ne s'attardaient point à ciseler leurs phrases.

Nos auteurs du 20^e siècle n'auront point connu les anxiétés de leurs aînés dont l'œuvre valait surtout pas sa portée salvatrice et ne cherchait à se produire que pour autant qu'elle indiquât des moyens de libération. Les modèles sont aussi devenus plus communs, par l'apport de la presse et de la librairie. C'est donc parmi nos productions contem-

CRITIQUE

poraines qu'il faut chercher les pages qui marquent le degré de notre perfectionnement artistique. Car notre bibliothèque s'enrichit, oh! sans débordement, de vers et de proses fleurant assez l'atticisme et qui font paraître la pléiade de 1860 plus lointaine qu'elle ne l'est par la chronologie.

L'amour de son pays, la confiance en Dieu, la tolérance et la charité ont sans cesse guidé Gérin-Lajoie dans sa carrière et inspiré son œuvre. Comme il s'est préoccupé de tirer d'affaire chacun des membres de sa famille, il s'est inquiété de l'avenir des Canadiens-Français. Il leur a prêché l'épargne et le travail: deux vertus qui ne fleurissent guère chez nous. Il a signalé les périls qui menacent nos populations; il a indiqué les moyens de s'en garer. Il a relevé le prestige de la campagne et l'attrait de l'agriculture. Il a fait comprendre la nécessité de l'instruction et révélé les ressources de notre histoire. Son âge mûr s'est consacré tout entier à l'analyse des opérations parlementaires d'où notre souveraineté nationale est sortie. Ses *Dix ans au Canada* sont, à certains égards, autrement considérables que *Jean Rivard*.

Maintes gens se convainquent fermement

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

qu'ils sont venus au monde pour n'en prendre que les commodités. Ils se créent des habitudes et des idées qui corroborent leur fonction d'égoïsme. Ils ne gouvernent rien, sans doute, mais ne tiennent pas moins pour acquis exactement qu'ils sont les rois de la création et que l'univers est asservi à leur ventripotence. Leur demander un service équivaut à un attentat de lèse-majesté. Ils verraient s'aplatir une pauvre femme à leurs pieds que la pensée ne leur viendrait pas de lui tendre une main secourable. La nature a soulagé leur cervelle du lobe de l'altruisme. Leur âme avaricieuse les blinde contre la pitié, la sympathie. Au reste, ils n'en reçoivent pas beaucoup plus qu'ils n'en donnent. Ils se sont eux-mêmes excommuniés. Tout ce qui touche à l'humanité leur est étranger.

Par compensation, la Providence a loti certains autres d'un tempérament de Saint-Bernard. Ils ont l'instinct du dévouement et de la fidélité. Ils flairent les dangers pour en écarter les insouciantes. Ils ne se donnent de répit qu'ils n'aient rendu quelques bons offices. Ces esprits attentionnés éprouvent un besoin de servir.

Gérin-Lajoie eut cette complexion. Ses

CRITIQUE

livres répondent à la tâche qu'il s'est assignée de conforter ses compatriotes. Aussi bien ne peut-on retracer sa carrière qu'en suivant le leitmotiv de sa générosité morale et de son zèle patriotique. Le désintéressement et les mobiles supérieurs avalisent son œuvre et lui confèrent son mérite et sa valeur.

JEAN RIVARD

Sa priorité relative.—Sa trame fictive et son objet réel.

Une tradition désigne *Jean Rivard* comme le premier, en date, de nos romans.

L'histoire de la littérature canadienne, d'Edmond Lareau, où sont copieusement recensés nos écrivains, mentionne, comme romans ou nouvelles, plusieurs compositions antérieures. *La fille du brigand*, d'Eugène L'Ecuyer, "n'a de canadien que le nom de l'auteur et l'endroit où les événements se développent." *La terre paternelle*, de Patrice Lacombe, est d'inspiration canadienne, mais ne dépasse guère les proportions d'un conte. L'Ecuyer et Lacombe écrivaient entre 1840 et 1850. A cette époque se placent deux œuvres de jeunesse de Joseph Doutre, *Les fiancés de*

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

1812 et *Le frère et la sœur*. En 1853 paraît la *Ruche littéraire* dans laquelle son fondateur, Emile Chevalier, homme de lettres français, imprime *L'héroïne de Châteauguay*, épisode de la guerre de 1812, puis *Le pirate du Saint-Laurent*, puis *La Huronne de Lorette*, puis *L'île de sable*.

P.-J.-O. Chauveau avait déjà fait paraître, en 1853, son *Charles Guérin*, véritable essai de roman de mœurs, qui contient des tableaux pittoresques, mais accuse trop l'inexpérience du jeune auteur.

Les *Soirées canadiennes*, qui marquent l'épanouissement littéraire de 1860, avaient pris pour exergue le conseil de Charles Nodier : "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées." L'abbé Casgrain commença, dès 1860, à rapporter quelques légendes, dont sa *Jongleuse* reste la meilleure. En 1861, Joseph-Charles Taché fournissait trois légendes et, en 1863, son récit des *Forestiers et Voyageurs*. Hubert La Rue composait des études de mœurs et des impressions de voyage, de même que Faucher de Saint-Maurice dont les contes et récits parurent en 1874 dans le recueil *A la brunante*. Chauveau a lui-même apporté,

CRITIQUE

en 1877, sa part de *Souvenirs et Légendes*. Nos conteurs se sont succédé depuis lors.

Gérin-Lajoie, épris des choses de chez nous, voulait s'adonner au folklore. Afin d'entrer aisément chez les campagnards méfiants, il imagina de se travestir en fondeur de cuillères. C'était le métier de chemineaux qui parcouraient autrefois nos paroisses avec leurs moules rudimentaires et s'arrêtaient, moyennant salaire ou repas, aux chaumières disposant de rebuts de plomb à muer en ustensiles de cuisine. Les familles accueillaient ces spécialistes pour l'attrait de leurs fontes qu'ils opéraient au coin du feu, en bonimentant la maisonnée. A l'inverse des ménestrels du moyen âge qui visitaient les châteaux et gagnaient leur pitance par leurs chansons, Gérin-Lajoie rêvait de pénétrer sous un déguisement dans les foyers populaires et d'en prélever les légendes en échange d'un plomb vil. Comme bien d'autres, ce projet d'artiste ne devait pas se réaliser.

Jean Rivard, le défricheur date de 1862. Les autres ouvrages canadiens qui racontent des aventures ou prennent forme de romans inspirés du pays, et qui figurent à notre répertoire littéraire, lui sont postérieurs. *Les*

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Anciens Canadiens, de Philippe-Aubert de Gaspé, sont de 1863. *Une de perdue, deux de trouvées*, de G. Boucher de Boucherville, de 1864 à 1865. *Jacques et Marie*, de Napoléon Bourassa, de 1866. Les premiers romans de Joseph Marmette sont de 1867.

De son côté, la littérature canadienne-anglaise se réclame d'un roman qui remonte à 1769. M. Pelham Edgar nous avertit cependant qu'à proprement parler le genre ne fut établi au Canada qu'en 1832, par *Wacousta*, et que cet ouvrage de John Richardson a sombré dans l'absurdité.

Les romans que dame R.-E. Leprohon, née Mullins, a publiés en anglais, de 1848 à 1868, sont essentiellement canadiens.

Le *Chien d'Or* est tramé sur les derniers épisodes du régime français au Canada. L'auteur, anglais de naissance, résidait à Niagara. Il pratiquait la littérature yankee, et son style en porte l'empreinte. Son *Golden Dog* fut publié en 1877, soit quinze ans après *Jean Rivard*, et s'est popularisé dans nos familles de langue française par la traduction que Pamphile Le May en a faite en 1880. Cet ouvrage de Kirby s'est répandu comme roman

CRITIQUE

canadien, et des critiques le placent au premier rang.

Dans la préface de son édition définitive, Gérin-Lajoie déclare : "L'intention de l'auteur n'a jamais été de faire un roman." La même protestation se retrouve aux premières lignes de son récit. De son côté, Mgr Camille Roy professe que "ce n'est pas un roman ordinaire que celui de *Jean Rivard* et que, en vérité, ce n'est pas un roman du tout." Devons-nous donc assigner à Gérin-Lajoie un rang parmi les romanciers?

En France, certaines écoles ne reconnaissent que les ouvrages conformes à la révélation d'un créateur tenu pour le seul vrai dieu du genre. Les stendalhiens, les balzacien, les flaubertistes, les hugolâtres, les bourgetistes et voire les proustiens dernier cri excommunient volontiers le romancier qui n'a point rendu foi et hommage en leur chapelle. . . . Plus largement, on reconnaît comme roman un ouvrage qui expose, par une narration soutenue et en utilisant la fiction avec la réalité, un sujet que les arts ou les sciences pourraient traiter avec leurs moyens plus techniques. Est ainsi *roman* tout récit de quelque importance et qui recourt plus ou

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

moins à la fantaisie pour donner l'impression de la vie.

Cette définition s'applique aux chefs-d'œuvre aussi bien qu'aux essais rudimentaires. Au surplus, elle laisse au romancier toute latitude pour produire un ouvrage captivant ou somnifère, tronqué ou approfondi, mathématique ou voluptueux, moral ou subversif, sociologique, religieux, philosophique, "grand genre" ou enfantin, terne ou éblouissant, mastoc ou alambiqué. De même une poire restera-t-elle poire, quand on la désignera verdelette, blanquette ou rousseline, hâtive ou virgouleuse, coriace ou de beurré, fraîche ou tapée, croquante ou fondante, aotée, blette ou pourrie, succulente ou indigeste, cuisse-madame ou sans-peau, crassane ou de bon-chrétien. On peut jouer indéfiniment sur les mots et fendre les définitions comme on fend des cheveux. *Jean Rivard* peut ainsi se classer dans l'une ou l'autre des mille variétés du genre. Il restera pour jamais logé dans le rayon des romans canadiens.

Relative ou traditionnelle, sa priorité ne lui confère, il va sans dire, aucun mérite intrinsèque. Elle justifie tout au plus les amis de

CRITIQUE

l'auteur d'y avoir applaudi comme à un heureux événement, sinon d'avoir poussé l'hyperbole un peu loin. De même que J.-G. Barthe, après la première représentation du *Jeune Latour*, annonçait que "Gérin avait sauté à pieds joints par-dessus toutes les difficultés avec la prestesse du génie qui sent sa force et a conscience de soi-même," ou qu'un autre spectateur informait le *Canadien* que "plusieurs morceaux de cette tragédie n'auraient pas été désavoués par le grand Racine lui-même," Charles-M. Ducharme va se permettre, après la lecture de *Jean Rivard*, "un léger rapprochement entre La Bruyère et Gérin-Lajoie, puisque celui-là réhabilitera la plume et les ouvrages de l'esprit, celui-ci la hache et la charrue." . . . Il n'entre pas seulement du sel, mais encore du salpêtre, dans ce rapprochement, léger tant qu'on voudra, entre Gérin-Lajoie apologiste et glorificateur du paysan, et La Bruyère qui en fut le classique contempteur et qui a résumé comme voici sa considération distinguée pour l'homme des champs: "On ne saurait, quand on a un peu de goût, s'y intéresser ni s'en divertir."

Nous manquons de mesure dans nos appré-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

ciations artistiques. Gérin-Lajoie, en particulier, pourrait se plaindre de la froideur excessive que sa génération lui a témoignée, autant que des louanges plutôt lourdes que ses admirateurs lui ont assénées. Son ouvrage mérite pourtant qu'on l'apprécie à sa juste valeur. La vérité est dans les nuances, disait Renan.

A dix-neuf ans, Jean Rivard a complété ses études. Il pourrait, tout comme un autre, chercher fortune en ville. Son père vient de mourir, lui laissant en héritage une centaine de louis. Différentes perspectives se présentent à sa clairvoyance. Il est robuste, il a soif d'indépendance et de grand air. Il servira son pays en collaborant à sa production, en lui créant de la richesse.

Mais les terres en culture coûtent gros. Une partie de son héritage lui fournira des arrhes pour acquérir à bon compte un vaste lopin de forêt, judicieusement choisi.

Il laisse derrière lui, au village de Grandpré, sa famille et une douce amie d'enfance, Louise Routier. Muni d'un sac de provisions, d'une hache et d'un fusil, de trois ou quatre livres pour les mauvais jours, il part avec un bû-

CRITIQUE

cheron né, son fidèle Pierre Gagnon, qui l'aidera dans son établissement. Il va s'emparer du sol. C'est l'automne.

Ils n'y vont point à demi-cœur! A eux deux ils déboisent l'emplacement de leur installation, construisent une hutte avec les troncs des arbres abattus, déblaient une terre neuve pour l'ensemencement printanier. En un rien de temps, vingt acres sont *clairés*.

La fatigue, les privations, les orages, l'accablement de la solitude, tout conspire à décourager le colon. Les chansons de Pierre Gagnon, les féeries de la nature, l'agrément des mille petites industries de la forêt, ses livres et la contemplation de sa bonne étoile le revigorent incessamment. Le dimanche, il correspond avec un ancien camarade de collège, Charmenil, qui poursuit avec misère son existence de citadin. Il relit aussi et commente à Gagnon les préceptes de l'*Imitation* qu'il a reçue des petites mains de Louise. L'établissement a tout de suite été nommé Louiseville, et c'est assez prédire le dernier chapitre de l'histoire.

Un premier hiver passe en préparatifs de toutes sortes. Les souffles avant-coureurs

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

du printemps gonflent l'espoir et la confiance du colon comme les brises attiédies feront bientôt éclater les bourgeons des arbres. Les érables entaillés fournissent leur prime récolte de sève parfumée qui, sur le feu, se réduit en sucre du pays. Puis viennent les semailles, l'agrandissement de la hutte en chaumière. La moisson lève et se dore. Attiré par l'exemple, un deuxième venu s'installe dans ce canton de Bristol. D'autres surviendront et Louiseville sera envoisiné.

En deux ans un noyau de paroisse s'est formé qui va se développer à merveille. Une route, tracée par le gouvernement, reliera le canton aux prochains villages et l'acheminera vers le commerce. La valeur de la propriété foncière s'est accrue. Jean Rivard a déjà décuplé sa mise. La forêt recule et recule comme par enchantement. De nouvelles moissons, plus abondantes, s'élaborent. Tout va si bien qu'il occupe maintenant ses soirées à crayonner un plan de maison qui plaira sans doute à Louise. Une corvée se forme pour la construction; le *bouquet* se plante au pignon terminé, et le héros, comme il se doit, épouse la brave paysanne de Grandpré qui deviendra

CRITIQUE

la bonne fée de Louiseville. Le curé Doucet personnifie la collaboration du prêtre dans l'établissement des colonies canadiennes-françaises.

Voilà l'affabulation de *Jean Rivard, le défricheur* qui s'enjolive d'esquisses représentant les premiers déboisements, les brûlages, les courses en forêt, les paysages d'automne mordoré ou d'hiver éblouissant, la chasse aux fauves, la cueillette des fruits sauvages, la *sucrierie*, l'*épluchette* et autres scènes laurentiennes.

Mis en appétit, les lecteurs des *Soirées canadiennes* réclamèrent de Gérin-Lajoie qu'il leur contât la suite de cette odyssée. Il composa donc *Jean Rivard, économiste* qui relate le développement social, industriel et à point nommé de Rivardville, vocable que la nouvelle paroisse a reçu pour honorer son fondateur. Elle possède à présent une chapelle et un moulin. Ses habitants se sont multipliés. Des ouvriers sont venus, un cordonnier, un forgeron, puis un médecin, voire des envieux et des *trigauds* que la hardiesse de Jean Rivard et sa prospérité déconcertent. Gou-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

vernement et opposition, la paroisse est organisée. Le conseil municipal va fonctionner, l'école ouvrira ses classes, des magasins pourront traiter. Le chemin de fer, enfin, agrégera Rivardville à la civilisation.

Jean Rivard est maire, major de milice, juge de paix. Il sera même député au Parlement et, pour la première fois de sa vie, éprouvera un regret, celui de s'être éloigné de son champ et de sa famille. Afin de retrouver le bonheur, il renoncera au tumulte de la politique et ne quittera plus son canton. Mais il dévoilera tous les secrets de sa réussite, et le *roman* s'adjoindra une "dernière partie" qui s'intitule carrément: *Dissertations économiques*. Les autorités comme les individus y apprendront le rôle que chacun doit tenir pour mener à souhait une entreprise de colonisation.

Cette carrière de défricheur illustre un programme social. De surcroît elle évoque notre passé. Conception plus louable ne se peut. L'intrigue romanesque aurait compromis la leçon qui souciait l'auteur. Aussi bien n'a-t-il pas cherché à amuser ses lecteurs et ses lectrices. Il alla si droitement à son

CRITIQUE

but que, dans un avant-propos, il en a donné l'avertissement :

Jeunes et belles citadines qui ne rêvez que modes, bals et conquêtes amoureuses; jeunes élégants qui parcourez, joyeux et sans soucis, le cercle des plaisirs mondains, il va sans dire que cette histoire n'est pas pour vous. . . . Ce n'est pas un roman que j'écris, et si quelqu'un est à la recherche d'aventures merveilleuses, duels, meurtres, suicides, ou d'intrigues d'amour tant soit peu compliquées, je lui conseille amicalement de s'adresser ailleurs.

Il s'attarde cependant à peindre quelques tableautins répondant aux exigences du genre, à conter des anecdotes, à donner du relief aux détails plaisants. Il recommande aux voyageurs surpris par l'orage "le hêtre à l'écorce grisâtre que la foudre ne frappe jamais." Il rapporte la correspondance assez volumineuse de Jean Rivard avec son ami Charmenil, sans doute pour donner l'impression que l'un et l'autre se voyaient parfois affligés de plus de loisirs qu'ils n'en désiraient. Il parsème son récit de mots et de locutions qui feront tomber en arrêt la curiosité des linguistes. Les divisions cadastrales du territoire ne s'étaient encore appelées que *townships*. Gérin-Lajoie les francise en *cantons*, et le mot fait fortune. La maison construite par Jean Rivard aura sa *chambre de*

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

compagnie que les snobs et snobinettes désigneront plus tard *living room*, comme les pédants la nommeront *vivoir*, en faisant pressentir qu'on s'y trouve emprisonné par la convention mondaine comme le poisson dans les grillages d'un vivier. La faune et la flore indigènes, les ressources locales et, particulièrement, la besogne du forestier lui fournira quantité d'expressions qu'il estime "destinées à notre futur dictionnaire canadien-français."

Gérin-Lajoie a mis en grâce les moindres détails de la vie rurale. On n'avait guère encore aperçu que leur avilissement. Les travaux des champs et de la forêt, les coutumes du village, les traditions familiales, le mobilier même du foyer et les outils du paysan vont dégager, sous sa plume, leur attrait particulier. Il se borne à signaler leur immuable poésie aux défricheurs eux-mêmes qui doivent être les premiers à s'en réconforter, à jouir de la joie des choses qui les environnent. Mais il suffit. Le filon est découvert. Poètes, conteurs et artistes l'exploiteront avec une aisance native. Sans doute abuseront-ils de la matière et souvent la gâcheront-ils. Les bons ouvriers y trouveront leur voie, et la littérature y trouvera son compte.

CRITIQUE

Malgré toutes ses jolivetés, toutes ses trouvailles, toutes ses révélations et tous ses enseignements, le roman de Gérin-Lajoie, hélas ! manque toujours de l'intrigue essentielle. Ce n'est pas un roman ordinaire, décidément. Jean Rivard, non plus, n'est pas un défricheur du commun. Il n'est pas en os et en sang. Pour tout dire, il n'est pas véritable. Cela soit remarqué sans arrière-pensée de décri, puisque dans toutes les littératures sont restées fameuses des gestes pastorales ou sylvestres qui sont encore plus fausses de nature et de caractère. Il est ce que Gérin-Lajoie et que nous-mêmes souhaiterions peut-être qu'il soit. Il n'est pas ce que le défricheur est, ni chez nous ni dans aucune contrée de l'univers humain. Les projets d'avenir de Jean Rivard, ses calculs d'établissement, ses résolutions, sa méthode, ses visées sociales, ses enchantements mêmes, enfin ses expressions, sinon ses impressions, n'ont jamais été d'un travailleur de la glèbe, mais bien plutôt d'un remueur d'idées.

Gérin-Lajoie se réclame des statistiques de Shipton, de Cathcart et d'autres cantons où nos pionniers ont réussi quasi merveilleusement ; il nous présente son récit comme

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

“l’histoire simple et vraie d’un jeune homme sans fortune, né dans une condition modeste, qui sut s’élever, par son mérite, à l’indépendance de fortune et au premier honneur de son pays.” Toutes ses précautions littéraires ne parviendront à lui conférer aucune crédibilité. Les portraits de ses principaux personnages sont plus grands que nature et nous dépassent. Son héros restera figure héroïque et dégagera des exemples encore. Il ne sera jamais, pour la psychologie littéraire, une créature humaine qui produise une émotion.

Jean Rivard est une créature du patriotisme, de la confiance en l’avenir. Il s’est substitué à Gérin-Lajoie pour devenir son trucheman, pour exhaler son credo, pour réaliser son rêve qui, malgré toute cette mise en scène, reste un rêve. Jean Rivard est le défricheur triomphant que Gérin-Lajoie croyait qu’il aurait pu devenir lui-même, en s’y prenant à temps et plutôt que d’user sa robustesse aux tâches ingrates du déclassé Charmenil en qui l’écrivain s’est dédoublé pour mieux expier son faux départ :

Un écrivain qui s’aime
Forme tous ses héros semblables à soi-même.

Mgr Camille Roy a nommé les divers

CRITIQUE

modèles d'après lesquels Gérin-Lajoie a dessiné ses autres personnages. Ils sont tous admirablement simples et vrais. La maison même des Rivard, à Grandpré, est la reproduction fidèle de celle des Gérin, à Yamachiche. Le canton où il situe les exploits de son défricheur peut aussi se localiser. Avec tous ces éléments simples et vrais, il n'a pas écrit une histoire simple et vraie, parce que n'est ni simple ni vrai le *fait humain* qui agglomère ces matériaux de bonne qualité.

S'il en eût formé le dessein, Gérin-Lajoie aurait autrement pris les cœurs et les esprits en narrant l'histoire véritable de ses propres frères, Joseph, André, Raphaël et Jean-Baptiste, qui prirent des terres en bois debout dans l'arrière-pays d'Yamachiche. La carrière leur fut si peu propice, à ceux-là, que deux y renoncèrent pour chercher fortune ailleurs et que, des deux autres qui persévérèrent, un seul réussit. La colonisation, en ces temps héroïques, ne conduisait pas aussi sûrement son homme à la richesse, à l'indépendance et au Parlement.

Le prêcheur, le sociologue idéaliste, l'entraîneur au patriotisme, le théoricien enfin peut avoir raison de sublimer les existences

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

pour n'en laisser paraître que les vertus victorieuses. Il lui est aussi loisible d'exalter une vérité morale en recourant à la fiction et même au merveilleux. Paul Bourget, qui s'y connaît, a écrit : "Le roman n'est que la transformation ou, si l'on veut, la dégénérescence du poème épique." Fort bien. Mais, à ce compte, la peinture de mœurs ne produit pas une histoire simple et vraie, puisque pour être vrai, comme Boileau l'a prescrit, il importe avant tout de "reconnaître la nature."

N'infirmons donc pas l'œuvre de Gérin-Lajoie en la forçant de rendre plus qu'elle ne peut, et ne dévoyons pas Jean Rivard en l'obligeant à peindre la terre qu'il n'a jamais prétendu qu'à célébrer. Dans tous les pays et dans tous les temps, la terre a servi de thème aux poètes, aux romanciers, aux artistes et aux sociologues aussi. Depuis Théocrite, Virgile et Longus, jusqu'à Louis Hémon (en passant par Jean-Jacques Rousseau, Balzac, George Sand, Tolstoï, Thomas Hardy, Maupassant, Zola, Hamlin Garland et combien d'autres!), tous les écrivains qui se sont arrêtés à l'observation des mœurs paysannes en ont fait des descriptions qu'influence l'esthétique de leur époque ou la norme de leur

CRITIQUE

école, que conditionne leur tempérament ou leur postulat particulier. Aussi la plupart de leurs peintures des champs ou des bois nous paraissent-elles extravagantes et excessivement poussées au sombre ou au clair, aujourd'hui que nous prisons l'exactitude avant tout.

Jean Rivard a reparu à la surface de notre vie littéraire, et même d'une façon que le centenaire de son créateur a quelque peu forcée. La considération qu'on lui doit deviendra plus discrète, mieux raisonnée, plus constante. L'on retournera à ses suggestions heureuses, car il a repéré la voie hors de laquelle il n'est point de salut pour nous.

DIX ANS AU CANADA (1840—1850)

Jean Rivard a consacré la renommée de son auteur dans l'esprit populaire qui se complaît à y trouver le type idéalisé du défricheur, notre commun ancêtre. Il se pourrait bien que l'œuvre capitale de Gérin-Lajoie ne résidât point en cette églogue économique.

Depuis la publication de *Dix ans au Canada*, rares sont nos historiens qui n'aient d'abondance puisé dans cette mine, sans prendre toujours soin d'accuser référence à qui les a

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

parfaitement pourvus. Aussi conçoit-on mal que nos commentateurs aient porté à ce précieux ouvrage si peu d'attention au prix de l'insistance qu'ils ont mise à louer *Jean Rivard*. A telles enseignes que nous chercherions en vain, dans nos relations littéraires, la moindre synopsis de cette œuvre maîtresse.

Notre principal critique, Mgr Camille Roy, qui a retourné nos écrivains en tous sens et s'est particulièrement étendu sur *Jean Rivard*, de façon toute élégante d'ailleurs, dédie à peine quelques lignes à *Dix ans au Canada*, cependant qu'il en donne des vingtaines et des centaines à des productions soi-disant littéraires dont certaines ne valent point les quatre lettres de zéro. Que si vous espérez mieux d'un récent ouvrage que M. Henri d'Arles intitule *Nos historiens*, vous vous étonnerez que l'article soit totalement inconnu dans ce rayon dont l'affiche annonce pourtant quelque assortiment. Les six cents pages de *Dix ans au Canada* ont échappé à l'historien de *Nos historiens*. Pour en trouver une analyse judicieuse, il nous faut consulter M. Charles ab der Halden, critique français d'origine lorraine, qui a méthodiquement exploré notre

CRITIQUE

production et lui a consacré deux volumes qui font autorité.

Tout impersonnels, arides et contenus que sont ces *Dix ans au Canada*, ils constituent un livre de fonds auquel notre littérature n'en pourrait comparer une douzaine d'autres.

La sollicitude que Gérin-Lajoie mettait à se renseigner sur la conduite du pays, ses deux années de la *Minerve* qui l'avaient initié aux luttes parlementaires et aux intrigues des partisans, la fréquentation des couloirs ministériels et de la bibliothèque fédérale, avec son souci constant d'instruire ses compatriotes et de les éclairer sur leurs destinées, tout le désignait pour écrire cette période qu'il analysait en même temps qu'il la vivait. Le projet lui agréait de prolonger quelque peu l'histoire de Garneau, arrêtée à la période précédente. Il se proposa d'en faire une *Histoire de l'établissement du gouvernement responsable en Canada*.

Les hommes de cette époque de gestation laborieuse et, en particulier, de cette décade où s'imposa dans notre gouvernement la responsabilité des ministres de la Couronne, scrutèrent l'avenir avec une clairvoyance dont

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

nous constatons de plus en plus l'ampleur et l'acuité. C'est la décade aboutissant à l'apogée de la coalition Baldwin-La Fontaine qui restera renommée : *le grand ministère*.

M. André Siegfried, qui a déjà consacré de profondes études à notre pays, vient de publier à Paris un nouvel ouvrage dont un chapitre particulier précise les relations de la Grande-Bretagne avec ses dominions. M. Siegfried nous étonne tout les premiers en nous révélant la somme d'autonomie que nous avons peu à peu tirée de l'acte fédératif de 1867. De son côté, l'un de nos ministres d'Etat, M. le sénateur Dandurand, atteste les prérogatives d'indépendance que cet acte nous assure, du moment que nos gouvernants savent les réclamer. "Notre constitution n'a pas été modifiée, nous apprend-il; mais tous ces pouvoirs que nous exerçons aujourd'hui et tous ceux, plus amples, que nous exercerons demain, sont dans la Constitution de 1867."

La tâche accomplie par nos représentants de 1840-1850, qui devait produire des fruits aussi abondants, valait donc d'être relatée avec soin. Gérin-Lajoie prit ce soin. Son information copieuse aurait pu l'inciter à composer une fresque pathétique, à la manière

CRITIQUE

de Michelet. Il a préféré former un dépôt, moins brillant et plus fiable, de matériaux essentiels.

Il ne s'agissait de rien moins que de reconnaître les causes principales des soulèvements de 1837 et d'en indiquer l'influence sur la réforme de nos institutions. Il importait de détailler les vicissitudes qu'éprouva le régime unitaire, de noter aussi la participation, dans l'accomplissement de ce projet, des politiques anglais, des administrateurs du Canada, des meneurs canadiens, Baldwin, La Fontaine, Viger, Draper, L.-J. Papineau, Etienne Cartier. Il fallait encore exposer les brûlantes questions des subsides, de l'instruction publique et de la langue française; souligner l'état des esprits; fixer l'attitude du clergé, des électeurs québécois et de leurs opposants; retracer les antagonismes qui se produisirent dans le Conseil exécutif et dans l'Assemblée. Le mémorialiste d'une pareille époque devait encore montrer d'une part la secousse émancipatrice des colonies et d'autre part l'agitation annexionniste, avec l'effort du commerce pour s'affranchir et se répandre. Il devait enfin rapporter le premier avènement des Canadiens-Français au pouvoir, marquer

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

l'évolution décisive du régime colonial au régime représentatif, et réciter les étapes franchies pour parvenir à l'exercice de la responsabilité.

Gérin-Lajoie exposa froidement les faits et les documents. Entre les lignes exsangues s'insufflera, par le jeu des textes, la vigueur d'un peuple qui se piète contre la tyrannie et s'opiniâtre non seulement à vivre, mais à survivre. C'est au couchant de cette décade, exactement le 31 décembre 1849, que Gérin-Lajoie notait dans son journal intime :

Je suis devenu très tolérant en politique, et si mes opinions ne changent pas, je ne crois pas que l'on puisse jamais m'accuser de violence ou de fanatisme. J'ai appris à respecter les idées de chacun. Il est si difficile d'être certain qu'un autre a tort.

Il avait fait connaître à quelques amis son intention de mettre au jour cet ouvrage lorsque Louis-Philippe Turcotte commença, en 1871, à publier son *Canada sous l'Union*. Pour ne pas distraire le public sollicité par le livre de son jeune confrère, Gérin-Lajoie renonça volontiers à l'idée de remettre le sien à l'imprimeur. Il s'en félicita même puisque ce contretemps, en définitive, l'obligeait à parachever son entreprise.

Dans la biographie qu'il a fait paraître en

CRITIQUE

1884, l'abbé Casgrain dit que "Gérin-Lajoie a laissé en manuscrit une *Histoire du Gouvernement responsable en Canada*," et cela donne à croire que ce titre est celui que l'auteur avait choisi. Il ajoute que le manuscrit était resté inachevé. Quatre ans plus tard, le même abbé Casgrain s'avisa que le texte de Gérin-Lajoie ramenait à leur ligne équitable les hommes et les événements que *The Last Forty Years* de J. C. Dent, édité en 1881 à Toronto, avait parfois transposés de façon à blesser profondément le sentiment canadien-français. Il pria la famille Gérin-Lajoie d'en autoriser la publication.

Dans un *Avertissement* à l'édition de *Dix ans au Canada*, l'abbé Casgrain déclare qu'il a relu ce manuscrit, quatorze années après que l'auteur lui en eut fait la lecture, et a constaté avec joie que son ami, avant de mourir, y avait mis la dernière main. C'est ce manuscrit qui fut publié d'abord par le *Canada français*, en 1888, sous le titre *Dix ans d'histoire du Canada, 1840-1850*, puis, la même année, édité à Québec sous le titre que le livre porte aujourd'hui: *Dix ans au Canada, de 1840 à 1850*, avec le sous-titre *Histoire de l'établissement du Gouvernement responsable*.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Le manuscrit justificatif que la famille a livré à l'abbé Casgrain était décidément un texte inachevé. On y décèle des imperfections de forme que l'auteur n'aurait point manqué de corriger s'il avait pu veiller lui-même à son édition. Le titre de l'ouvrage, tel que publié, *Dix ans au Canada*, vient peut-être des éditeurs de Québec. Malgré l'inachèvement du manuscrit, il est évident que Gérin-Lajoie songeait à le livrer au public, puisqu'il avait rédigé une préface qui figure dans l'édition de 1888. Un auteur ne préfacie guère que les écrits auxquels il est prêt à donner l'*exeat*. Les imperfections restées dans le texte sont légères et n'entachent en rien sa valeur documentaire. Les écrivains pourront y puiser à coup sûr, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, et s'y fier comme à une relation de première main.

M. Gustave Lanctot, qui a mis au point la biographie de Garneau pour la bibliothèque des *Créateurs de la littérature canadienne*, a montré comment l'*Histoire du Canada* a absorbé toute la vie de son auteur, toutes ses études, tous ses efforts, et même tous les sacrifices qu'il a imposés à sa famille. Les péripéties de sa préparation tiennent du

CRITIQUE

roman. Garneau déploya une volonté, une hardiesse, voire une truculence qui n'ont jamais effleuré Gérin-Lajoie. Il eut l'avantage d'aller en Angleterre et en France pour compulser les archives des ministères. Gérin-Lajoie ne réalisa jamais son rêve de voir l'Europe. Le génie de Garneau se riva pour jamais à un seul ouvrage; le dévouement cursif de son confrère s'exerçait de tous côtés. Comme Horace s'efforça d'assurer l'immortalité à ses odes, Garneau ambitionna que son livre régénérateur passât à la postérité: *Exegi monumentum ære perennius*. Gérin-Lajoie, de toute évidence, n'a point projeté de ramasser dans le sien toute la gloire d'un passé, ni de décrire lui-même une décade capitale, mais d'apporter les matériaux nécessaires aux historiens et aux exégètes de ces dix années dont il fut le témoin modeste et impartial. Enfin, *Dix ans au Canada* ne vit le jour qu'après la mort de son auteur, tandis que Garneau put soumettre son *Histoire* à la pierre de touche de l'opinion publique, la reviser à loisir, en tirer une deuxième, puis une troisième édition, et léguer ainsi un texte définitif.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

JEAN RIVARD ET MARIA CHAPDELAINE

La brochure documentaire que l'archiviste de Québec a préparée pour formuler l'hommage de la Commission des monuments historiques au centenaire de Gérin-Lajoie, débute par un parallèle entre *Maria Chapdelaine* et *Jean Rivard*, et conclut que nous avons reconnu les mérites de Louis Hémon sans avoir rendu justice à notre compatriote. Voilà *Maria Chapdelaine* comparse, en qualité de repoussoir, à la glorification de Gérin-Lajoie.

Dans la presse de Montréal, puis dans le recueil d'articles qu'il publia vers le printemps de 1924, et qu'il intitula *Au soir de la vie*, M. le sénateur David avait entrepris déjà "de démontrer qu'on trouve dans nos livres canadiens des descriptions des mœurs et de la vie des champs semblables à celles qu'on admire tant et avec raison dans *Maria Chapdelaine*." Des extraits de *Jean Rivard*, de *François de Bienville* (Joseph Marmette), de *La Terre* (Ernest Choquette), de *Chez nous* (Adjutor Rivard) étayaient sa thèse. M. David ne leur oppose rien du texte de Louis Hémon, mais une menue réserve de Sir Wilfrid Laurier.

CRITIQUE

Il nous affirme qu' "une étude comparative de ces ouvrages et de *Maria Chapdelaine* démontrerait qu'il y a (dans nos romans canadiens) des pages dignes de soutenir cette comparaison."

M. David manifeste volontiers de l'enthousiasme pour toutes nos initiatives. Son patriotisme, vierge de toute arrière-pensée, n'encourt pas la responsabilité des déductions que sa mansuétude suggère aux exploiters des préjugés nationaux.

Le dépiautage de *Maria Chapdelaine* offrait à ces exploiters un prétexte magnifique pour *venger* les paysans de la Péribonka, nos "frères farouches," offusqués de l'attention trop vive que Louis Hémon attira sur eux. Aussi un chroniqueur très politicien de Québec a-t-il escompté quelque bénéfice électoral à déplumer de pied en cap la chétive héroïne, comme dans la ritournelle de l'*Alouette*: Je te plumerai le bec—ah! le bec! Je te plumerai la tête—ah, la tête! Je te plumerai le dos—ah, le dos! . . . La pauvre Maria n'a plus que sa petite carcasse au regard amusé des électeurs du Lac Saint-Jean qui trouvent que c'est bien fait. Il faut plaindre l'inhabilité des philistins à sentir, dans le chef-d'œuvre

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

de Louis Hémon, ce que M. Raymond Poincaré a défini "la divine joie d'admirer une parfaite œuvre d'art et la volupté de se replonger dans le passé de la France."

Nous eûmes la bonne fortune de soumettre à notre public, en l'automne de 1916, une édition canadienne de *Maria Chapdelaine*. Personne n'avait encore publié la moindre critique de ce roman. Connaissant les mérites de *Jean Rivard*, nous avons cru devoir distinguer les qualités très différentes de chacune de ces deux œuvres qui n'ont de comparable que leur inspiration provenant du terroir canadien.

Ne peut-on pas admirer une rose et goûter un gâteau sans être tenu de comparer la fleur avec la pâtisserie? Elles proviennent toutes deux du même sol, sans doute, mais aussi du traitement spécial que le fleuriste ou le producteur de froment donne à ce même sol. D'égale façon le consommateur reconnaît l'éclat de la rose ou la saveur du gâteau sans compromettre, par un parallèle inadéquat, la jouissance de son œil ou le ravissement de son estomac. Voilà bien, ce semble, comment *Jean Rivard* est appréciable et comment

CRITIQUE

Maria Chapdelaine, à d'autres égards, l'est aussi.

On ne saurait affronter deux héros aussi dissemblables, pas plus encore qu'un écolier ne parvient à additionner des pommes avec des oranges lorsque, pour éprouver son flair de l'arithmétique, un instituteur taquin lui propose cette opération impossible.

L'objet de chacun de ces deux livres est distinct. Tandis que *Maria Chapdelaine* apprend aux jeunes romanciers l'art de composer une œuvre littéraire qui resplendisse de vérité, *Jean Rivard* suggère une ambition aux fils de nos cultivateurs et les excite aux entreprises qui les rendront utiles et prospères. Le roman de Gérin-Lajoie étale une excellente théorie : c'est une bonne action. L'autre crée un type réel et si vivant qu'il s'impose à l'esprit : c'est une belle œuvre. A tel point que, pour évoquer le défricheur de chez nous, on ne l'appellera pas Rivard, mais communément Chapdelaine. La preuve s'en est répétée sous la plume, pourtant circonspecte, du plus conservateur, du plus nationaliste de nos philologues, M. Louis-Philippe Geoffrion. Ses ingénieux *Zigzags autour de nos parlers*,

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

véritable vallée de Josaphat de nos expressions défuntes, ont notamment ressuscité à la vie éternelle, comme gallicisme du meilleur aloi, le verbe *clairer* que des pseudo-puristes avaient déclaré anglicisme, et décapité :

Clairer, que nos gens prononcent *clérer* comme les Picards disent *cléron* et *cléraud*, a chez nous l'acception de déboiser. *Clairer* est le travail quotidien des Chapdelaines.

De par son serment d'office, M. Geoffrion aurait dû, la chose est claire, donner le nom appellatif de Rivard à nos colons, représentés ici comme une classe entière d'individus qui *font de la terre*, puisque c'est Jean Rivard que l'on prétend imposer à toute force comme le héros éponyme de nos défricheurs. Voire, il devait du même coup *clairer* (de l'anglais *to clear*: libérer, renvoyer, congédier) Chapdelaine, cette créature d'un étranger, et, puisqu'il l'avait en belle, ne point manquer l'occasion d'éclairer notre Rivard national dans son emploi patronymique. De malheur, l'antonomase s'est produite sans que M. Geoffrion y songeât. C'était fatal. Mettez en scène un défricheur canadien. Il ratra son effet s'il ne se nomme ou surnomme Chapdelaine. Le type est invétéré désormais. Sa virulence

CRITIQUE

artistique l'a définitivement incorporé dans notre organisme linguistique.

Nous avons indiqué quelques raisons pour quoi *Dix ans au Canada* ne doit souffrir d'aucune analogie avec l'*Histoire* de Garneau. L'une des circonstances qui atténuent, en faveur de Gérin-Lajoie, la confrontation de son ouvrage avec l'autre, intervient de même dans le rapprochement de *Jean Rivard* et de *Maria Chapdelaine*. Après l'apparition de *Jean Rivard* dans les *Soirées canadiennes*, l'auteur eut tout loisir de recueillir les avis de ses confrères et même des lecteurs français, puisque le *Monde* de Paris reproduisit son roman. Gérin-Lajoie put en préparer lui-même une nouvelle édition et lui donner sa forme définitive. Pareille aubaine ne favorisera point *Maria Chapdelaine* qui parut pour la première fois en janvier-février 1914, dans le *Temps* de Paris, six mois après la mort de Louis Hémon.

Plusieurs de nos critiques reprochent à Gérin-Lajoie de s'être trop peu soucié du problème artistique et psychologique. Avec un style aussi noble que sa pensée, *Jean Rivard* aurait occupé d'emblée la niche où *Maria Chapdelaine* s'est élevée par sa perfec-

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

tion littéraire. Le Père Albert Mignault, entre autres, déplore que Gérin-Lajoie, tant qu'il y était, ne nous ait point donné ce chef-d'œuvre :

Il aurait pu, semble-t-il, sans grand dommage pour son livre, emprunter davantage à nos modernes les ressources de leur style, apprendre d'eux l'art de tisser de façon plus souple la trame du roman, de préparer les scènes et de les faire venir avec adresse. Et ce fut un malheur, car notre littérature a été privée d'un chef-d'œuvre, et si Jean Rivard ne reçut pas du public l'accueil qu'il méritait, c'est sans doute à cela qu'il faut l'attribuer.

On tient rigueur à la mémoire de Gérin-Lajoie, et c'est *Maria Chapdelaine* qui va subir ce ressentiment. Certains cercles de jeunes gens inexpérimentés, inféodés aux doctrines ultra-nationalistes et qui semblent s'être donné pour objet social de rehausser leur pétulance en même temps que leur béotisme, vont en effet réagir contre une faveur trop grande menaçant d'arrêter *Maria Chapdelaine* pour le type de la paysanne canadienne. Ils protestent que notre littérature, Dieu merci ! a déjà tracé, d'après nature, le portrait de notre colon, et c'est Jean Rivard qui a servi de modèle.

Ces éphèbes n'ont lu ni le roman de Gérin-Lajoie ni celui d'Hémon. Leurs préjugés,

CRITIQUE

au demeurant, les auraient empêchés d'apercevoir la sociologie essentielle de l'un et l'unique préoccupation artistique de l'autre. Les misérables ! ils n'ont point compris le symbolisme de Maria Chapdelaine qui laisse, à la façon d'un charme, la pénétrante impression que la race de nos défricheurs est irrévocablement enracinée au sol natal. Ils ne se sont point avisés que ce petit livre a recruté des millions de lecteurs en Amérique, en Europe, en Asie et voire ailleurs, et les a du même coup convaincus de la survivance canadienne-française. Ils n'ont pas davantage supputé les bénéfices que procure, au pays qui l'inspire, une pareille impression que des ambassadeurs dispendieux ou des conférences internationales ne pourraient jamais produire à aussi bon compte. Pour de l'économie politique, il semble qu'en voilà d'élémentaire et d'incontestable.

Un nouveau roman vient de paraître à Paris, *Aimée Villard*, de Charles Sylvestre, qui ressemble étonnamment à notre *Maria Chapdelaine*. C'est la très simple histoire d'une très simple fille de France, aussi minable et frustement terrienne que la paysanne de Louis Hémon, aussi attachée au sol limousin que la

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

filles de nos défricheurs l'est aux terres neuves du Lac Saint-Jean. Les critiques ont salué, avec gratitude, sa venue dans la littérature française. Entre autres, M. Henri Pourrat fait des vœux pour qu'Aimée Villard, la Limousine, remplisse la mission qu'a remplie Maria Chapdelaine, la Canadienne. "Souhaitons, dit-il, que l'ouvrage de M. Sylvestre se répande hors de nos frontières, afin que l'étranger aime aussi cette héroïne vaillante et pure en qui s'incarne si joliment l'âme française."

Malgré sa rusticité, la petite héroïne de Louis Hémon est vaillante et pure. C'est par le charme de sa vaillance et de sa pureté qu'elle nous sert hors de nos frontières. Ses atours peu compliqués désoblignent seulement les snobs pour qui l'âme se révèle par de la pommade et des minauderies. Le crédit d'un peuple n'attend heureusement pas, pour se confirmer, l'appréciation de ces freluquets.

Gérin-Lajoie a flatté son modèle, comme il a poussé au prodigieux la trame de son roman. Il a transposé dans un récit son propre rêve qui s'embellissait à mesure qu'il le sentait moins réalisable. Voulant rendre attrayant le rappel à la terre, à une époque où les fils

CRITIQUE

de nos cultivateurs commençaient à passer aux Etats-Unis, il s'est appliqué à les retenir et à leur chanter le los de nos campagnes. Un motif aussi patriotique vaut seul un long poème et son développement mérite, certes, que l'auteur en soit à jamais béni. La valeur de *Jean Rivard* n'est pas si frêle que nous devons craindre de la démolir en appréciant *Maria Chapdelaine* avec une égale sincérité et que, barbares, nous risquions de méconnaître un pur chef-d'œuvre, du seul fait qu'il s'est inspiré d'une pauvre famille de chez nous.

M. Léon Gérin a cent fois raison. Avec la claire vue, l'impartialité, la modération qui caractérisaient son père, il écrit :

Si, par hasard poussant une pointe jusqu'à Péribonka, Jean Rivard y rencontrait la bonne Maria, et surtout au bras d'un défricheur, il serait trop galant homme pour lui chercher noise ou lui en vouloir de sa popularité en France. Après tout, Maria et ses amis sont de braves gens, que l'auteur a peints sous un jour plus favorable que ses Français de passage, et Louise Routier (fiancée de Rivard) embrasserait Maria Chapdelaine sur les deux joues.

Mais c'est entendu, Maria Chapdelaine ne claironne pas son patriotisme au gré de nos nationalistes. Gérin-Lajoie a mieux orné notre défricheur. Il a respecté les poncifs

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

qui obligeaient un romancier de son époque à camper ses personnages dans des attitudes héroïques et avantageuses immanquablement. Il a si bien désherbé de ses misères la carrière agricole, il l'a fleurie de réussites si merveilleuses qu'Edouard Montpetit a trouvé, dans ce récit, un conte des *Mille et un Jours* dont le titre persan, comme chacun sait, se traduit *La joie qui vient après la peine*. L'auteur de *Jean Rivard* est canadien, pour tout dire, et celui de *Maria Chapdelaine* est français. Enfin et pour le comble, des enthousiastes ont proposé d'élever un monument à Louis Hémon qui a déjà une stèle à Péribonka, tandis que Gérin-Lajoie n'a encore reçu que de l'ingratitude de ses compatriotes.

C'en est trop. Comme à Lilliput, nos gros-boutiens et nos petits-boutiens se chamaillent à qui accablent le mieux cet écrivain étranger. A qui donc a-t-il demandé la permission pour modeler un type du pays de Québec? L'audace serait encore pardonnable si le type, mis en littérature par cet étranger, était insignifiant et falot; mais il pousse l'indiscrétion jusqu'à *faire le plus beau règne*.

Leur xénélasie s'exaspère. Incapables de

CRITIQUE

critiquer son œuvre, ils incriminent la nationalité de l'auteur, même son succès. Une feuille nationaliste (qui veille, heureusement!) lance le vœu de "rééditer le *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, très supérieur à la *Maria Chapdelaine* de l'étranger Hémon, qui a pourtant été vendue à 850,000 exemplaires." Une autre estime opportun de rendre hommage à l'auteur de *Jean Rivard* "après le succès considérable mais malheureux du roman *Maria Chapdelaine* de l'écrivain français Hémon." Une troisième surenchérit: "L'étranger Hémon ne nous a pas fait de bien ni en France ni ailleurs en donnant comme la vie canadienne-française un fait d'épisodes de vie de pauvres gens pris dans un des coins les plus pauvres du pays." Sensibles à ce charabia, d'autres suivent, panurgement, font ramage et chorus. Tant y a que *Jean Rivard* sort de l'oubli. Gérin-Lajoie sera bientôt vengé.

Le 2 avril 1924, M. Omer Héroux propose de célébrer son centenaire: "L'hommage à Gérin-Lajoie serait, dit-il, en même temps que la juste évocation d'une figure digne de tous les respects, la glorification de la vie rurale, de la conquête des terres nouvelles."

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

On souscrit à cette louable suggestion. Le 14 septembre, à Yamachiche, le centenaire d'Antoine Gérin-Lajoie est dignement chômé.

La postérité a pourtant laissé passer inaperçu, en 1886, le centenaire de Philippe-Aubert de Gaspé dont les *Anciens Canadiens* ont établi, chez nous, le véritable genre romanesque. Elle aurait pu célébrer, en 1902, celui d'Etienne Parent qui fut notre premier sociologue. A-t-elle honoré, en 1909, celui de François-Xavier Garneau, l'historien définitivement national des Canadiens-Français, qui a jalonné leur avenir en monumentant leur passé? Soyons dès à présent assurés qu'elle ne se fera faute, en 1927, de solenniser celui d'Octave Crémazie, le prince de nos poètes, le chantre du *Drapeau de Carillon*. Car, à la suite de *Maria Chapdelaine* qui fit renaître *Jean Rivard*, elle a repris conscience de ses devoirs envers nos pionniers de lettres.

Le petit livre de Louis Hémon rendra à notre littérature bien d'autres services encore. Nous pouvons désormais lui en savoir gré comme nous glorifions enfin Gérin-Lajoie pour les œuvres qu'il nous a laissées.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPAUX OUVRAGES D'ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

Le jeune Latour, tragédie en 3 actes, en vers, publiée d'abord dans l'*Aurore des Canadas*, Montréal, 10-13-17 septembre 1844; puis dans le *Canadien*, Québec, 16-18-20 septembre 1844; puis définitivement dans le *Répertoire national*, J. Huston, tome iii, Montréal, 1893.

Catéchisme politique ou Eléments du Droit public et constitutionnel du Canada, mis à la portée du peuple, in-8, 148 pages, Montréal, imp. Perrault, 1851.

Jean Rivard, le défricheur, publié d'abord dans les *Soirées canadiennes*, Québec, 1862. Deuxième édition, revue et corrigée, in-12, 205 pages, Montréal, J.-B. Rolland & Fils, 1874.

Jean Rivard, économiste, seconde partie de *Jean Rivard, le défricheur*, publié d'abord dans le *Foyer canadien*, Québec, 1864. Deuxième édition, revue et corrigée, in-12, 227 pages, Montréal, J.-B. Rolland & Fils, 1876.

Biographie de l'abbé Ferland, dans le *Foyer canadien*, tome iii, Québec, 1865.

Dix ans au Canada, de 1840 à 1850—Histoire de l'établissement du Gouvernement responsable, publié d'abord dans le *Canada français*, revue de l'Université Laval, Québec, livraison d'octobre 1888 sq; puis en 1 volume in-8, 600 pages, imp. L.-J. Demers & Frère, Québec, 1888.

Mémoires ou Journal intime, partiellement publié dans *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, par l'abbé H.-R. Casgrain, in-12, 141 pages, Librairie Beauchemin, Montréal, 1912.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CONSULTÉS

- Arles (Henri d'). *Nos historiens*, bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1921.
- Barthe, J.-G. *Souvenirs d'un demi-siècle*, J. Chapeau & Fils, Montréal, 1885.
- Bellemare, J.-R. *Histoire d'Yamachiche*, Beauchemin Fils, Montréal, 1903.
- Bibaud, Michel. *Histoire du Canada*, tome i, Montréal, 1843.
- Canadien, Le*. Québec, 14 août 1843, 5 août 1844, 16-18-20 septembre 1844, 31 janvier 1845.
- Caron, l'abbé N. *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, en collaboration avec F.-L. Desaulniers, edit. P.-V. Ayotte, Trois-Rivières, 1892.
- Casgrain, l'abbé H.-R. *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, Librairie Beauchemin, Montréal, 1912.
- Casgrain, l'abbé H.-R. *Le "Jean Rivard" de Gérin-Lajoie*. Mémoires de la Société royale du Canada, Section I, 1885.
- Casgrain, l'abbé H.-R. *Œuvres complètes*, tome ii, Librairie Beauchemin, Montréal, 1896.
- Centenaire de Gérin-Lajoie, Le*. Hommage de la Commission des monuments historiques de la province de Québec, numéro spécial du *Bulletin des Recherches Historiques*, Notre-Dame-de-Lévis, octobre 1924.
- Dandurand, L'honorable sénateur Raoul. Discours prononcé au banquet Montpetit, reproduit dans le *Canada*, Montréal, 9 février 1925.
- Darveau, L.-M. *Nos hommes de lettres*, imp. Stevenson, Montréal, 1873.

BIBLIOGRAPHIE

- David, L'honorable sénateur L.-O. *Mes contemporains*, Sénécal & Fils, Montréal, 1894.
- David, L'honorable sénateur L.-O. *Au soir de la vie*, Librairie Beauchemin, Montréal, 1924.
- Desaulniers, P.-L. *Les vieilles familles d'Yamachiche*, A.-P. Pigeon, imp., Montréal, 1900.
- Devoir, Le.* Montréal, numéros du 12 avril, 12-15-16 septembre 1924.
- Ducharme, Chs.-M. *Ris et Croquis*, Beauchemin & Fils, Montréal, 1889.
- Echo de Saint-Justin, L'.* Saint-Justin, Qué., numéros de juillet et d'octobre 1924.
- Edgar, Prof. Pelham. *English-Canadian Literature*, dans *The Cambridge History of English Literature*, chap. xi du tome xiv, Cambridge, 1916.
- Gagnon, Ernest. *Chansons populaires du Canada*, édition du *Foyer canadien*, Québec, 1865.
- Geoffrion, Louis-Philippe. *Zigzags autour de nos parlers*, Québec, 1924.
- Gérin, Léon. Edition du Centenaire, *Antoine Gérin-Lajoie. La résurrection d'un patriote canadien*. Avec introduction et compte rendu. Editions du *Devoir*, Montréal, 1925.
- Halden, Charles ab der. *Etudes de Littérature Canadienne Française*, edit. Rudeval, Paris, 1904.
- Hémon, Louis. *Maria Chapdelaine*, édition canadienne J.-A. LeFebvre, préfaces d'Emile Boutroux, de l'Académie française, et de Louvigny de Montigny, de la Société royale du Canada; illustrations originales de Suzor-Côté. Montréal, 1916.

BIBLIOGRAPHIE

- Huston, J. *Le Répertoire national*, tome iii, Valois & Cie, Montréal, 1893.
- Laperrière, Aug. *Les guêpes canadiennes*, imp. A. Bureau, Ottawa, 1881.
- Lareau, Edmond. *Histoire de la Littérature canadienne*, imp. John Lovell, Montréal, 1874.
- Histoire du Séminaire de Nicolet*, tome i, Beauchemin, Montréal, 1903.
- Logan, J. D., & Donald G. French. *Highways of Canadian Literature*, McLelland & Stewart, Toronto, 1924.
- MacMechan, Archibald. *Headwaters of Canadian Literature*, McClelland & Stewart, Toronto, 1924.
- Mignault, R. P. Albert,—O. P. Gérin-Lajoie, conférence prononcée devant le Cercle littéraire Canadien-Français d'Ottawa, le 18 janvier 1925, reproduite dans la *Revue dominicaine*, Saint-Hyacinthe, numéros de février et de mars 1925.
- Revue canadienne, La*. Montréal, 1886.
- Roy, l'abbé Camille. "Jean Rivard"—*Le roman du colon*, dans le *Bulletin du Parler français*, tome vi, Québec, 1908.
- Roy, l'abbé Camille. *Nouveaux essais sur la Littérature canadienne*, Québec, 1914.
- Roy, l'abbé Camille. *French-Canadian Literature*, dans *Canada and its Provinces*, tome xii, Toronto, 1914.
- Roy, l'abbé Camille. *Manuel d'histoire de la Littérature canadienne-française*, L'Action Sociale, Québec, 1918.

BIBLIOGRAPHIE

Roy, l'abbé Camille. *Le centenaire de Gérin-Lajoie*, dans le *Canada français*, revue de l'Université Laval, Québec, numéro de juin-juillet-août 1924; *Discours pour le centenaire de Gérin-Lajoie*, dans la même revue, numéro de novembre 1924.

Siegfried, Jules. *L'Angleterre d'aujourd'hui, son évolution économique et politique*, édition Crès, Paris, 1924.

Sulte, Benjamin. *Etude sur "Un Canadien errant,"* dans le *Monde Illustré*, Montréal, 22 octobre, 1892.

Sylvestre, Charles. *Aimée Villard, fille de France*, édit. Plon-Nourrit, Paris, 1925.

INDEX

- Acte de 1840, page 63.
Acte fédératif de 1867, p. 100.
Aimée Villard, 113.
A la brunante, 80.
Anciens Canadiens, Les, 82, 118.
Arles, Henri d', 98.
Au soir de la vie, 106.
Aurore des Canadas, L', 6.
Avenir, L', 10.

Baldwin, 10, 63, 101.
Barthe, J.-G., 85.
Beauchemin, Nérée, 5.
Bibaud, Michel, 67.
Boucher de Boucherville, 82.
Bourassa, Napoléon, 82.
Bourget, Paul, 96.
Brûlage des abattis, 72.
Bulletin des recherches historiques, 19.

Canada français, Le, 16, 103.
Canada sous l'Union, Le, 102.
Canadien, Le, 6, 85.
Cartier, Sir Georges-Etienne, 101.
Casgrain, abbé Raymond, 2, 6, 13, 80, 103, 104.
Catéchisme politique, 1, 12, 65.
Cauchon, 10.
Centenaire, 1, 18, 117.
Charles Guérin, 80.
Chauveau, P.-J.-O., 10, 80.
Chevalier, Emile, 80.
Chez nous, 106.
Chicane, La, 38.
Chien d'Or, Le, 82.

INDEX

- Choquette, Ernest, 106.
Corvées dans les campagnes, Les, 36.
 Commission des monuments historiques, 5, 106.
 Crémazie, Octave, 15, 118.
- Dandurand, l'hon. sénateur Raoul, 100.
 David, l'hon. sénateur L.-O., 106.
 Dent, J. C., 103.
Dix ans au Canada, 1, 16, 66, 77, 97, 111.
 Doutre, Joseph, 79.
 Draper, 10, 101.
 Ducharme, Charles-M., 85.
 Duvernay, Ludger, 9.
- Edgar, Pelham, 82.
Edition du centenaire, 8.
 Etats-Unis, 7, 8, 13.
- Faucher de Saint-Maurice, 80.
 Ferland, abbé, 1.
Fiancés de 1812, Les, 80.
Fille du brigand, La, 79.
 Fondeur de cuillères, 81.
Forestiers et Voyageurs, 80.
Foyer canadien, Le, 16, 71.
François de Bienville, 106.
Frère et la sœur, Le, 80.
- Garneau, François-Xavier, 15, 64, 99, 104, 111, 118.
 Gaspé, Philippe-Aubert de, 82, 118.
 Gélinas, abbé Joseph, 4.
 Gélinas, Marie-Aimable, mère de Gérin-Lajoie, 4.
 Geoffrion, Louis-Philippe, 109.
 Gérin-Lajoie, Antoine: sa naissance, 1; ses ancêtres, 2; la maison des Gérin, 4; à l'école d'Yamachiche et au collège de Nicolet, 6; "fatale nécessité de gagner sa vie," 7; voyage aux Etats-Unis, 7; désappointement et retour, 7; journaliste, 9; secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, 9; président de l'Institut Canadien, 9; étudiant en droit, 10; instituteur, 10; secrétaire de l'hon.

INDEX

- Morin, 10; au barreau, 11; fonctionnaire, 11; démissionnaire, 12; de nouveau fonctionnaire, 12; Catéchisme politique, 13; séjour à Boston, 13; nostalgie de la campagne, source de *Jean Rivard*, 13; traducteur à l'Assemblée législative, 13; bibliothécaire, 14; son mariage, 15; renaissance littéraire à Québec, 15; boutique d'Octave Crémazie, 15; *Soirées canadiennes* et *Foyer canadien*, 16; installation définitive à Ottawa, 16; histoire du gouvernement responsable, 16; ses dernières années, 17; la Société royale l'ignore, 17; sa mort, 18; ses enfants, 18; aperçu général de ses œuvres, 63; *Jean Rivard*, 79; *Dix ans au Canada*, 97; *Jean Rivard* et *Maria Chapdelaine*, 106; le centenaire, 1, 18, 117; principaux ouvrages de Gérin-Lajoie, 121.
- Gérin-Lajoie d'après ses *Mémoires*, 2.
- Gérin, Léon, 19, 115.
- Grenier, Marie-Madeleine, aïeule de Gérin-Lajoie, 3.
- Halden, Charles ab der, 98.
- Hémon, Louis, 96, 106.
- Héroïne de Châteauguay*, L', 80.
- Héroux, Omer, 5, 117.
- Histoire de la littérature canadienne*, 79.
- Histoire du Canada*, Bibaud, 67.
- Huronne de Lorette*, La, 80.
- Ile de sable*, L', 80.
- Injustice des comparaisons*, 46.
- Institut Canadien, 8, 9.
- Jacques et Marie*, 82.
- Jean Rivard, économiste*, 1, 16, 65.
- Jean Rivard et Maria Chapdelaine*, 106.
- Jean Rivard, le défricheur*, 1, 13, 16, 65, 71, 79.
- Jeune Latour*, Le, 1, 6, 8, 24, 65, 67, 85.
- Kirby, William, 82.
- La Bruyère, 85.
- Lacombe, Patrice, 79.

INDEX

- La Fontaine, 10, 11, 63, 101.
la Joie (sobriquet), 3.
Lajoie, André, 4.
Lajoie, Antoine, 4.
Lanctot, Gustave, 104.
Lareau, Edmond, 79.
La Rue, Hubert, 16, 80.
Last Forty Years, The, 103.
Laurier, Sir Wilfrid, 106.
L'Ecuyer, Eugène, 79.
Le May, Pamphile, 82.
Lemieux, l'hon. Rodolphe, 19.
Leprohon, dame R.-E., 82.
Lorne, marquis de, 17.
- Machiche, 3.
Man who sings, The, 14.
Maria Chapdelaine, 106.
Marmette, Joseph, 82, 106.
Metcalf, Lord, 8.
Mignault, P. Albert, 112.
Mille et un Jours, 116.
Minerve, La, 9, 10.
Monde, Le, 111.
Montpetit, Edouard, 116.
Morin, l'hon. A.-N., 10, 63.
- Nodier, Charles, 80.
Nos historiens, 98.
- Ottawa, 16, 18.
owabmaches (rivière-à-la-vase), 3.
- Papineau, Louis-Joseph, 10, 11, 101.
Parent, Etienne, 14, 118.
Patriotes, Les, 63, 68, 69.
Petites-terres, rang des, 5.
Pirate du Saint-Laurent, Le, 80.
"Plus d'honneur que d'honneurs," 2.
Poincaré, Raymond, 108.
Pour élire une commission scolaire, 39.

INDEX

- Pour perfectionner l'agriculture*, 44.
Pourrat, Henri, 114.
- Québec, 12, 15.
- Répertoire national*, 6.
Revue canadienne, 11.
Richardson, John, 82.
Rivard, Adjutor, 106.
Rôle social, Le, 30.
Roy, Mgr Camille, 83, 94, 98.
Roy, Pierre-Georges, 18.
Ruche littéraire, La, 80.
- Session de 1849*, 47.
Sherwood, 10.
Siegfried, André, 100.
Société royale du Canada, 17.
Soirées canadiennes, Les, 16, 71, 80.
Souvenirs et Légendes, 80.
Sylvestre, Charles, 113.
- Taché, Sir Etienne-Pascal, 10.
Taché, Joseph-Charles, 16, 80.
Temps, Le, 111.
Terre, La, 106.
Terre paternelle, La, 79.
Toronto, 12, 14.
Turcotte, Louis-Philippe, 102.
- Un "Acadien" errant*, 68.
Un Canadien errant, 1, 6, 23, 68.
"Un chapitre scabreux," 73.
Une de perdue, deux de trouvées, 82.
Une épluchette, 33.
- Viger, Benjamin, 10, 101.
Voix des Exilés, 68.
- Wacousta*, 82.
- Zigzags autour de nos parlers*, 109.

THIS BOOK IS A
PRODUCTION OF



TORONTO, CANADA

Date Due

JUN 24 1974

JUL 2 1974

OCT 12 1983

NOV 14 1989

NOV 15 1993

NOV 15 1992



TRENT UNIVERSITY



0 1164 0063125 9

PS8414 .E6
Montigny, Louvig
Antoine Gérin-Lajoie

DATE	ISSUED TO
	171439

171439

